



Maghreb Canada Express

D'un continent à l'autre...



Vol. XI N°09, SEPTEMBRE 2013 Courriel : info@maghreb-canada.ca Tél. (514) 576-9067

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?

CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel : badre@mtgcentr.com

514-990-0391

10345 Papineau suite 220,

Montréal, QC H2B 2A3



Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque



SAFA VOYAGES
Titulaire d'un permis du Québec

Toutes destinations. Réservations garanties. Services de voyages. Services touristiques.

Meilleurs tarifs pour le Moyen-Orient, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Réservez dès maintenant pour l'été 2014

اختصاصي في انتقال العمرة والحج

TOUTES SORTES DE VISAS POUR L'ARABIE SAOUDITE

1400, Sauvé-Ouest, suite 245, Montréal (Qc) H4N 1C5
Tél.: (514) 332-0137 ou 1-877-323-4616
Fax: (514) 332-8299
info@safatravel.com http://www.safatravel.com

Impression en ligne

CasaPrint.ca
des prix extraordinaires

Alfiches

Cartes Postales

Cartes d'affaires

Ordi-Laval

402, Boulevard Carter Ouest - Laval (Québec) - H7N 2K7
Tél : 450 933 5644 Fax : 450 933 5644
Site Web : www.ordi-laval.ca e-mail : info@ordi-laval.ca

Vente et réparation d'ordinateurs
Pièces-Accessoires
Consommable
Réseau
Service à domicile

Publicité

Conception de sites web
Graphisme et ergonomie, référencement et hébergement
Graphisme et supports de communication

Charte des valeurs québécoises

Le "Je t'ai compris. - Moi non plus!" revient au galop

Faut-il punir Bashar Assad ?

Page 18

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

ÉDITORIAL

- Québec : Le "Je t'ai compris. Moi non plus" revient au galop.....Page 3
- L'AUTRE BOUT DE LA LORGETTE**
- Ces extrémismes qui phagocytent nos quotidiensPage 4
- CANADA**
- Charte des Valeurs Québécoises : Une crise de perceptionPage 6
- La charte des valeurs québécoises : De la clarté nécessaire des règles.....Page 7
- SOS : Signes ostentatoires.....Page 8
- TRIBUNE LIBRE**
- Quand "Je" est un Autre !.....Page 9
- PODIUM**
- Graine de Champion.....Page 15
- POINTS DE VUE**
- Le monde musulman, détresses et...P16-17
- NOTRE PETIT VILLAGE LA TERRE**
- Hommage à Martin Luther KingPage 19
- FLASH-INFO**
- Abdelkrim Belguendouz : la Gouvernance Migratoire au Maroc- CCME en débat.....P. 20
- PAGE SPORTIVE**
- La Botola (championnat) au Maroc est-elle vraiment Pro ?.....Page 21

DALMA Immigration

Compétence, intégrité et expérience à votre service depuis 1989

Daniel Mallette, Président
Membre de la Société Canadienne de l'immigration;
Ancien haut fonctionnaire du Ministère de l'immigration du Québec.

CANADA

- * Résidence permanente
- * Travailleurs qualifiés;
- * Regroupement familial;
- * Gens d'affaires

AFRIQUE

ASIE

Première consultation gratuite!

Adresse: 390, Notre-Dame Ouest, suite 400, Montréal (Qc) H2Y 1T9 Canada.
Courriel: info@dalma.ca
Tél.: (514) 982-9584 Fax: (514) 982-0895

www.dalma.ca

Beaucoup de prix spéciaux



SUPERMARCHÉ L'Olivier

Chez l'Olivier
on trouve tout
pas cher et de
bon goût



**Demandez aussi
nos prix de gros**



- * Boucherie
- * Épicerie générale
- * Produits congelés
- * Produits naturels conseillés par une naturopathe
- * Produits de boulangerie
- * Pâtisserie orientale
- * Produits laitiers
- * Fromages
- * Bar à olives
- * Épices
- * Huiles
- * Jus et boissons
- * Sandwich, Salades et plats à emporter
- * Produits d'artisanat
- * Noix et autres fruits secs
- * Dattes

Boucherie Halal

Réservez votre agneau pour Aid El Adha. Satisfaction garantie !

**Spécial Dattes
\$3.99/kg**

Naturopathe sur place العلاج بالمواد الطبيعية و الحمية الغذائية
N B N (Nutritionniste - Biologiste- Naturopathe)



Droë درع , Bssissa 500 g, Café turc 125 g, Malsouka (Gamra)
Thé vert 250 g, Pâte de tomates 800 g, Harissa 800 g, et beaucoup d'autres

ACHETEZ 5 ARTICLES & OBTENEZ 2 GRATUITS
Pâtisserie et Makhroud Directement du Kairouan, Thon, Thé sidi daoud

Halal

**L'Olivier : 234 Jean Talon Est Montréal H2R 1S7
Tél.: (514) 278-8910**

حلال

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?

CONTACTEZ-NOUS POUR:

Obtenir une pré-qualification
Acheter avec 0\$ comptant*
Renouveler votre hypothèque
Consolider vos dettes

* certaines conditions s'appliquent
** hypothèque résidentielle

SERVICE
GRATUIT**
MEILLEURS
TAUX (MIO)

BADRE IZOUGGAGHEN

Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel : badre@mtgcentr.com

514-990-0391

10345 Papineau suite 220, Montréal, QC, H2B 2A3



Une Façon intelligente
d'obtenir une hypothèque

**VISION
HYPOTHÈQUE**
Agence hypothécaire



Citoyenneté - Immigration - Visa

Vous avez besoin de soutien ?

Rencontre Arrangée en Personne ou par Téléphone avec un
Consultant Réglementé en Immigration Canadienne

www.iStrategik.com

Entrepreneur / Investisseur

Nous nous spécialisons pour les programmes
d'Immigrants Entrepreneurs et Immigrants Investisseurs.

Capital requis à partir de 200.000\$.

Notre équipe vous soutient pour les démarches
jusqu'à l'obtention de la résidence permanente

Montréal +1-514-600-1012 Ottawa +1-613-747-8620

France: +33-(0)805-080-280

Sans Frais au Canada /USA 1-855-869-8620

Courriel : info@iStrategik.com

Membre en règle du Conseil de Réglementation des Consultants en Immigration du Canada
Reconnu par le Ministère Québécois de L'immigration et des Communautés Culturelles
Membre de L'Association canadienne des conseillers professionnels en immigration



Par Abderrahman El Fouladi

« Pourquoi venez-vous dans notre pays si ce n'est pour tenter de le changer à l'image du pays que vous avez fui ? Laissez vos Hijab, Niqab, Burqa, Charia etc ! Oubliez vos revendications primitives ! Cessez de vous sentir en permanence humiliés ! Intégrez-vous ou rentrez chez vous ! Stop; cela suffit ! Cette mosquée est baptisée avec du sang de porc frais du Québec! »

C'est avec ce post-scriptum que ceux qui ont commis l'acte de profanation contre la mosquée de la petite communauté musulmane de la ville de Saguenay, le 31 août dernier, ont cru expliquer leur geste !

La qualité du Français ainsi que les nuances de style dans ce texte montre que les auteurs ne sont pas de simples fétards qui ont bu un coup de trop... De quoi dessouler ceux et celles qui se sont soulés, la veille, d'eau fraîche, d'Amour pour leur pays d'accueil, le Québec et de rêves de voir un jour ce pays fort par sa diversité et fier de ses minorités !

Et nous faisons partie du lot des frustrés car, pas plus loin que le mois dernier, nous rêvions, dans ces mêmes colonnes, pour notre pays d'adoption, d'une "intégration bidirectionnelle où les deux partenaires s'enrichissent de ce qu'il y a de mieux chez l'autre, corrigent leurs défauts en fonction des valeurs du

partenaire, construisant sur ce qui les approche, s'enorgueillissant de la différence, comme on peut s'enorgueillir de la diversité des fleurs de son jardin, et faisant front commun contre toute forme d'assimilation qui pourrait priver le pays d'accueil d'un atout majeur pour se faire une place dans un Monde qui ne cesse de se globaliser»

Or l'«intégration» dont il est question dans ce texte rime sans nuance aucune avec assimilation !

Il est temps de redonner aux mots leurs sens !

Cette douche froide vient rappeler aux uns qu'à chaque fois que le débat est lancé sur les accommodements dits «raisonnables» concernant les minorités religieuses, ce sont les Musulmans qui finissent par porter le chapeau; qui deviennent les boucs émissaires en fin de parcours !

Et cette même douche sibérienne vient aussi mettre les pendules à l'heure et de rappeler aux autres, ceux qui ont cru bon de se dissocier des leurs que « le rameau a beau cracher sur ses racines, le bûcheron ne voit en lui que l'arbre qui l'a enfanté !»

La première Dame du Québec, Madame Pauline Marois, vient de condamner avec vigueur cet acte odieux; et c'est tout en son honneur !

Mais comment va-elle faire pour éviter aux communautés religieuses d'être baptisées avec la honte fraîche du Québec (pour adopter le même style des profanateurs de la mosquée du Saguenay) quand on va leur demander de se dissocier des signes ostentatoires de leur religion !

Dialogue de sourds...

Car, n'en déplaise, ces signes ne sont pas de simples tatouages... qu'on se dessine sur la peau sous l'impulsion d'un coup de tête (pour affirmer son identité, son indépendance ou pour extérioriser une quelconque révolte), mais que ces signes font bel et bien partie de la pratique religieuse !

Et bon nombre parmi nous sont déjà en train de se questionner : Pourquoi donne-t-on raison à une personne qui

clame la propriété de son corps et en impose la nudité à ceux et celles qui veulent (ou ne veulent pas) la voir et ... pourquoi donne-t-on tort aux autres; ceux qui clament avec la même force et la même conviction la propriété de leurs corps mais qui veulent se réserver le droit de ne le montrer qu'aux personnes de leur choix ? !

Suite à l'annonce du dépôt du projet de loi de Monsieur Drainville, plusieurs citoyens nous ont fait parvenir des articles qui témoignent de leurs préoccupations quant à la stigmatisation de la communauté musulmane.

Nous en avons publié dans ce numéro un certain nombre qui résume au mieux ces préoccupations.

En voici quelques extraits :

Majid Blal (page 4) se demande «Pourquoi s'acharne-t-on à exiger des immigrants qu'ils soient plus parfaits que nous ne le sommes ..?» Et d'ajouter plus loin : «On somme que toute agression ou violence est diagnostiquée issue des enfances malheureuses, si le présumé se nomme Bernard ou Jacques, et issue du moyen âge scabreux... si le présumé s'intitule Mohamed ou Moshé !».

Mme Alaoui (Page 6) pense que «Porter le voile, la kippa ou une croix appartient au domaine privé de chaque personne et l'état n'a pas à s'immiscer... A moins qu'une peur injustifiée, nous rend nerveux et nous commençons à empiéter même sur les libertés individuelles les plus élémentaires».

Quant à Mme Hajar Jerroumi (Page 8), elle pense que «afficher son signe religieux ne compromet aucunement la dite séparation institutionnelle du religieux et de l'État, c'est de l'ordre de la liberté de conscience (...)".

De l'autre bord, on entend un autre son de cloche... Et tout est dit et redit sur les religions... Y compris qu'elles sont l'opium du Peuple. Mais, si contre le mal il n'y a plus que l'opium, bon nombre seront contraints de prendre cette drogue afin de masquer la douleur ... Celle d'être opéré de leur identité sans anesthésie aucune !

© Les Éditions MAGHREB CANADA

"D'un Continent à l'autre"

<http://www.maroc-canada.ca>

ou

<http://www.maghreb-canada.ca>

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman El Fouladi

elfouladi@videotron.ca

Tél. 514-576-9067

DIRECTION PUBLICITÉ ET MARKETING

Ahmed Mendiil

pub@maghreb-canada.ca

Tel. 438-765-7150

CHRONIQUEURS

Mostafa Benfarès, Ph.D.

(Canada)

Fayrouz Fawzi, Doctorante,

(Canada)

Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

Abdeljalil Zaidane, chercheur,

Université Mohammed V, Maroc.

INFOGRAPHIE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel publié et distribué gratuitement au Canada, depuis le 1^{er} juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué gratuitement aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation.



Maitre **Imane Ben Bahri** L.L.B.,
Avocate / Lawyer

✓ **Droit Familial** (Divorce, pension alimentaire, garde d'enfants..)

✓ **Immigration**

✓ **Régie de Logement**

3516 Av. Lacombe, suite 307
Montréal (Québec) H3T 1M1

Métro Côtés des Neiges
www.canadian-dream.ca

Tel. : (514) 839-3875

Cell. : (514) 815-0761

e-mail : avocate@canadian-dream.ca

VOUS AVEZ LA MARCHANDISE?

Publiez votre annonce sur
Maghreb Canada Express !

Contactez-nous au :
438-765-7150 / 514-576-9067

NOUS AVONS VOS CLIENTS!



Ces extrémismes qui phagocytent nos quotidiens

Pourquoi s'acharne-t-on à exiger des immigrants qu'ils soient plus parfaits que nous ne le sommes...?



Par Majid Blal, écrivain et poète

On demande d'incarner la perfection que nous n'avons pas pu atteindre.

On met une énorme pression pour qu'ils manient la langue mieux que nos enfants.

On fait de la projection de toutes leurs actions même les plus banales sur le compte des différences culturelles.

On les incite à exhiber moins de signes ostentatoires que nous n'affichons.

On somme que toute agression ou violence est diagnostiquée issue des enfances malheureuses, si le présumé se nomme Bernard ou Jacques, et issue du moyen âge scabreux si le présumé s'intitule Mohamed ou Moshé !

On les veut dociles et exagérément reconnaissants.

On les voudrait excellents en tout, surtout en congratulations et en glorifications pour qu'ils nous rétribuent en compliments de gratitude.

On ne les voudrait pas à notre image. Avons-nous (a-t-on) de la médiocrité ou des tares à cacher à la visite ?

On aimerait que, lorsqu'on leur parle pour leur bien, ils devraient se présenter écoutant et gardant le silence.

Hors sujet pour respirer : Cela me rappelle mon Ex. Lorsqu'elle me parlait de souper pour nous retrouver et communiquer, j'anticipais tous les reproches et toutes les critiques qu'elle s'appropriait à me fourguer en douceur sous la lumière tamisée d'une chandelle.

On les aime bien foncés, bronzés, gros, maigrichons, laids mais surtout les plus beaux. On les aime à notre façon car nous savons ce qui est bien pour eux.

On n'est pas paternaliste mais on tient à ce qu'ils sachent en tout temps qu'ils sont, d'abord, chez nous. Pardon ! Chez ON

Dans l'état entre les extrémismes.

Quand les positions se cristallisent, « s'antipodent » et prêchent les confrontations, on tombe dans l'univers des appropriations de la raison et de l'escalade

vers la course aux interdictions. Trop de règles nous étouffent.

Au nom des croyances devenues de plus en plus sectaires, les uns font prévaloir le rejet de l'autre et les autres se confinent dans les replis identitaires. Les uns, au nom d'une laïcité réinterprétée, revisitée en fonction du faciès de l'autre ou de ses croyances, préconisent d'avantage d'interdits et justifient la réduction des libertés individuelles et les autres au nom de la foi recadrée, s'accaparent le discours de l'illicite, du prohibé et de la manipulation du concept des « péchés » à promouvoir.

Devenu une façon d'intervenir, certains ne pensent qu'à élargir les interdictions, les proscriptions, les censures, les prohibitions... Et moi qui ne rêve que de libertés réhabilitées et d'espaces désinhibés, décloisonnés, humanisés, moins rigidifiés, dans l'acceptation de l'autre et non dans sa tolérance !

Les uns condamnent la différence au point d'exacerber le vivre ensemble et les autres s'entêtent à ne vouloir exister que dans leurs particularismes affichés et sacralisés.

Quand les crispations deviennent possession de la vérité absolue, les uns banalisent l'essentialisme de l'autre et de son ostracisme et les autres n'argumentent que pas le discours victimaire qui appelle à se désolidariser.

Les uns comme les autres glissent vers des intégrismes néfastes qui nous affectent car ils nous soumettent entre l'enclume et le marteau à la pression des discours haineux et diabolisant. Je refuse d'être dans l'état des détenteurs de la pensée unique. Je prendrais à la carte ce qui est nuancé, ce qui est raisonnable, ce qui respecte les valeurs de la démocratie égalitariste.

Les uns comme les autres ont oublié que la différence dans la diversité devrait être le respect les uns des autres et un socle qui est censé nous cimenter pour la bataille du devenir : le bien commun.

Devrait-on uniformiser les identités pour n'avoir qu'une altérité commune ? Devrait-on, après les signes ostentatoires s'attaquer aux marqueurs identitaires et gommer les appartenances. Si tu t'appelles Mohamed, Khadija ou Moshé, Shoshana, serais-tu exclus(e) des espaces jugés étatiques parce que ton nom est biblique ou fait référence à un prophète ?

Devrait-on être coupable par association de l'existence d'un intégriste, d'un religieux ou d'un adepte du White-Power parmi nous ? Je ne devrais pas à avoir à répondre des comportements des uns et des autres. Je ne cautionne que ce qui vient de moi et cela est une généralité aussi dans la majorité silencieuse.

La sphère publique appartient à tout le monde et surtout à la majorité qui n'a rien à prêcher ni rien à glander des lubies qu'elles soient confessionnelles ou anti religieuses.

Now open in Lasalle / maintenant ouvert à Lasalle

Jewellery Palace



New style and Best Quality of Gold and Silver Jewellery

Best Price and Service Offered

Imported from India and Singapore
Sell, Buy, Exchange and Repair

1663 Av. Dollard, Lasalle, QC H8N1T7

Email : a.bhatti1@aol.com

Tel #514-419-5566

ALTÉRITÉ, RESPONSABILITÉ ET QUESTIONS IDENTITAIRES- Le cas du Québec- Editions Harmattan, France-Juillet 2013

Les auteurs et administrateurs du RACMA (Regroupement des auteurs CanadoMarocains) ont le plaisir de faire part de la parution d'un nouveau livre signé l'auteur MOSTAFA BENFARES, membre du RACMA, et dont le titre est: (ALTÉRITÉ, RESPONSABILITÉ ET QUESTIONS IDENTITAIRES-Le cas du Québec-) Editions Harmattan, France-Juillet 2013

Ce livre traite des diverses problématiques relatives à l'immigration et l'interculturel en Amérique du nord. L'identité, en tant que levier de l'intégration, n'en demeure pas moins l'un des termes les plus sensibles, les plus déroutants et les plus polémiques inventés par les langues. Elle n'est pas seulement la culture ou la religion mais aussi la mémoire collective d'un peuple. L'identité n'est pas non plus une idéologie ou un mythe personnel, mais plutôt une préoccupation existentielle pour toutes les ethnies sur terre, surtout celle partageant le même espace d'immigration un espace à la fois éclaté multiforme et en profonde mutation.

Voici le lien du livre pour toute consultation ou commande :

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=40725>

Le RACMA (regroupement des auteurs Canado Marocains) est une association qui se veut un espace de culture et d'interculturalité. Il aspire à regrouper les écrivains québécois et/ou canadiens d'origine marocaine : des poètes, des romanciers, des nouvellistes, des auteurs dramatiques, des essayistes, des auteurs pour jeunes publics, des auteurs d'ouvrages scientifiques et pratiques, de même que des membres associés ou sympathisants qui s'intéressent à l'écriture ou la pratiquent occasionnellement.

Nos objectifs, entre autres, sont de promouvoir la littérature en général et celle reliée à la migration en particulier, d'organiser des événements à caractère littéraire afin de favoriser les liens entre les auteurs et leur public, de stimuler la vie culturelle de la région, de créer des liens avec d'autres organismes culturels et littéraires, au plan régional, national et international.

Les Bonnes Adresses



VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI VOUS ÊTES IMMIGRANT (E)

Vous souhaitez intégrer rapidement le marché du travail. Le service de l'employabilité de La Maisonnée vous offre un accompagnement par des professionnels tout au long de votre parcours de recherche d'emploi. Nous allons vous aider via :

- Counseling individuel,
- Détermination des besoins en matière de cheminement vers l'emploi;
- De l'information sur le marché du travail,
- La Préparation de vos outils : CV, lettre de présentation, bilan de compétences, portfolio.....
- Des ateliers de recherche d'emploi,
- Des Visites d'entreprises
- Études et formation professionnelle
- Le placement en emploi

Tous nos services sont gratuits
(514)271-3533

Site Web: www.lamaisonneeinc.org

Conseillère en emploi : nisrin@lamaisonneeinc.org

Chef du service Employabilité : wadih@lamaisonneeinc.org

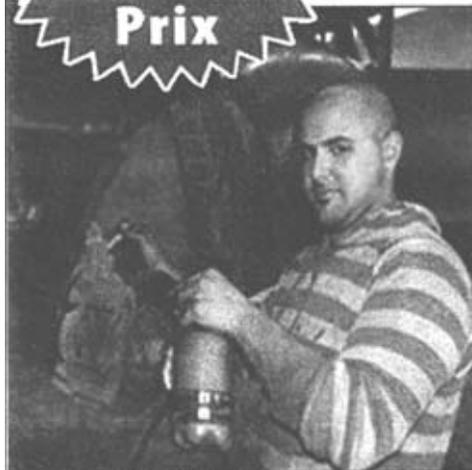
Speedy 3 Auto Repair Tél.: 514-955-8884



Mécanique Générale
Spécialité : Électricité
**Domestiques
et Importées**

Changement et
balancement de 4 pneus
d'hiver au meilleur prix

**Meilleur
Service au
Plus bas
Prix**



SPÉCIAL
Changement
d'huile + Filtre

24.00\$

**10535 Lamoureux, Mtl Nord
Tél.: 514-955-8884**

Première consultation téléphonique gratuite



Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
Courriel : nbenrouayene@yahoo.ca

Nouvelle
adresse!

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal
(Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ

Instructeurs qualifiés et expérimentés

Cours jour, soir, fin de semaine; Instruction en Français
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100
Montréal (Qc) H1X 1K2
Bus 67, 197 et 467
Tél. (514) 729 6330

Nous louons les Voitures
(automatiques / manuelles)
pour l'examen



Me Khaled Larbi-Cherif, Notaire, à votre Service

Mariage

- * Célébration de mariage
- * Contrats de mariage
- * Contrats de vie commune

Devenir Propriétaire

- * Offres et promesses d'achat
- * Achat et vente
- * Hypothèques et refinancement
- * Quittances et mainlevées

Droit des Affaires

- * Constitution en Société
- * Droit commercial
- * Conventions entre actionnaires

En cas d'incapacité

- * Homologation de mandat
- * Ouverture de régime de protection

Planification de sa succession

- * Testaments
- * Bilans patrimoniaux
- * Codicilles

Décisions à prendre

- * Don d'organes, don de corps
- * Procurations spécifiques
- * Procurations générales
- * Mandats de fin de vie
- * Mandats en prévision de l'incapacité

En cas de décès

- * Règlement de succession
- * Recherches testamentaires

383, Cartier Ouest, Laval (Qc) H7E 1A9
(450) 975-4488 POSTE 15
(450) 975-8689 et (514) 991-7791
k.larbi-cherif@notairius.net





Charte des valeurs québécoises : Une loi inutile ?

L'être humain est né libre. Toute tentative de réduire sa liberté, le fait réagir.



Par Fatima-Ezahra Alaoui

D'aucun reconnaît qu'il y a une grande différence entre le corps et l'esprit. Le corps d'un être humain ne reflète pas toujours son esprit. Que dire alors des vêtements et symboles, tatouages, piercing etc..?

Nous ne voulons pas juger une personne selon son apparence et les signes ostentatoires qu'elle porte. Ça peut être une mode, une tendance,

une conviction ou tout autre chose. Nous sommes tous d'accord sur le principe que 'l'habit ne fait pas le moine'.

Une société établit une charte ou une constitution qui détermine ses valeurs. Le Québec comme le reste du Canada dispose d'une charte qui spécifie la laïcité de l'état. À mon avis je ne vois nullement le besoin de le préciser d'avantage à travers une loi spéciale 'apparence religieuse'.

Porter le voile, la kippa ou une croix appartient au domaine privé de chaque personne et l'état n'a pas à s'immiscer. A moins qu'une peur injustifiée, nous rend nerveux et nous commençons à empiéter même sur les libertés individuelles les plus élémentaires.

L'existence de l'état au Québec, comme au reste du Canada repose sur des principes fondamentaux clairs et strictes, dont celui de la laïcité. Rien n'a changé jusque là dans la charte des droits et libertés?

A mon sens les seules raisons qui poussent le gouvernement péquiste à vouloir promulguer une loi contre 'les signes religieux' provient de la diversification intense, des flux migratoires de ces dernières décennies et la diabolisation des religions, bien entendu

l'islam en premier lieu.

Je ne vois aucune raison pour un état fondamentalement laïque de craindre pour ses valeurs, du moment qu'aucune menace de ce genre n'est à l'ordre du jour.

De plus nous savons tous que la question sur la souveraineté du Québec n'est plus posée, en tous cas, plus avec l'acuité qu'elle a connu le siècle dernier. Le Québec n'est pas en mal d'identité, la belle province est devenue le havre qui accueille différentes ethnies et diverses cultures. Qui font toute sa force et tout son charme. Les politiciens cherchent à justifier une loi qui n'a aucune légitimité, car le Québec tout en préservant son patrimoine ancestrale, accepte la diversité et le multi culturalisme et c'est bien ça sa particularité. Vouloir chercher un consensus autour d'une question religieuse, pour remplacer le consensus dépassé sur une quelconque souveraineté. Constitue à mon humble avis, la preuve sin qua non, d'un 'petit calcul' purement électoraliste, qui va à l'encontre des vrais intérêts socio-économiques de la province.

Il y a des gens qui choisissent d'exprimer leur croyance et leur orientation religieuse, au moyen d'habits et de symboles. Ceci n'est pas dirigé contre

l'esprit de liberté et contre les fondements de l'état et de sa charte. C'est une affaire privée. On peut être musulman dans ses convictions religieuses et québécois dans ses principes civiques, l'un n'empêche pas l'autre.

Ce sont ces principes qui créent une certaine harmonie au sein d'une population, et combat le communautarisme et la 'ghettoisation'.

Si on essaye par la force de la loi, de dresser des barrières et d'élever des obstacles, contre des apparences purement individuelles, nous risquons de déviser la société et d'y créer une lutte intestine qui la détruira de l'intérieur.

Même les attitudes changeront !

Les citoyens vont se scruter du regard, chercher un signe chez l'autre, pour lui coller une étiquette. Nous ne voulons pas de ce genre de loi qui sépare nous voulons une loi qui rassemble et qui ne pénalise pas le citoyen québécois à cause de son aspect extérieur, ses habits, les symboles qu'il porte sur lui, ou grave sur sa peau.

La liberté de conscience n'est pas à remettre en question, elle n'est pas négociable. C'est un acquis individuel indéniable. Cette liberté ne doit pas être sujette à une pénalisation quelconque.

Charte des Valeurs Québécoises : UNE CRISE DE PERCEPTION

Pour tout vous dire, j'ai l'impression que ce débat sur la nouvelle charte des valeurs québécoises ne nous mènera nulle part, tout comme en 2007 suite à la polémique entourant les accommodements raisonnables. Soit dit en passant, la commission Bouchard-Taylor, qui a suivi cette période, a démontré qu'il s'agissait bien d'une crise de perceptions plutôt que d'un réel problème de société.

Les travaux ont également permis de constater « aucune hausse importante ou soudaine des ajustements ou des accommodements consentis dans les institutions publiques ». « L'analyse du débat a montré que 55% des cas recensés durant les 22 dernières années (soit 40 sur 73) ont été portés à l'attention publique durant la seule période allant de mars 2006 à juin 2007. »

Pire encore, et je ne fais que citer les propos du rapport de la commission mené par le gouvernement du Québec lui-même : « L'enquête menée sur les cas les plus médiatisés durant cette

période d'ébullition révèle que, dans 15 cas sur 21, il existait des distorsions importantes entre les perceptions générales de la population et la réalité des faits telle que nous avons pu la reconstituer ».

Quand le rapport de la commission mené par le gouvernement mentionne clairement que l'emballement médiatique et que les rumeurs ont contribué à attiser la crise de perceptions, je crois, Monsieur Drainville et Madame Marois, que nous n'avons pas lu le même rapport, mais surtout, que vous souhaitez instaurer une nouvelle charte des valeurs québécoises qui s'adresserait à un pourcentage négligeable de la population et qui contribuera plutôt à creuser des écarts entre les différentes communautés culturelles au Québec.

Vous êtes en train de diviser la nation, au lieu de la réunir.

On parle de cas isolés et vous vous permettez de les généraliser à la population entière, contribuant ainsi à creuser un fossé de méfiance, d'insécurité

et de peur. C'est complètement démagogue !

Je n'ai jamais eu aussi honte de mon gouvernement, qui devrait normalement nous représenter...

Vous détournez les vrais problèmes de la société vers le même débat sans fin qui fait reculer le Québec. Ne serait-ce que la corruption, l'économie, l'exploitation des ressources naturelles, le système de santé et j'en passe. Peut-on trouver des solutions à des vrais problèmes, plutôt que de perdre notre temps sur des futilités qui nous divisent ? S'attaquer à des libertés de conscience c'est aller à l'encontre de la charte des droits et libertés.

« Toute personne est titulaire des libertés fondamentales telles la liberté de conscience, la liberté de religion, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association. » - charte des droits et libertés de la personne

À vrai dire, j'ai l'intime conviction que ma génération et celles qui les suivent sont ouvertes d'esprit sur le monde qui les entoure, chaleureuses, accueillantes et unies dans le respect de chaque être humain sans égard à leur religion, leur origine raciale ou ethnique. Nous avons grandi ensemble ce qui nous a

permis d'apprendre à nous connaître, à échanger, à comprendre nos différences et exploiter nos forces. Des liens se sont tissés, des barrières sont tombées, des amitiés se sont développées, puisqu'en réalité ce qui fait la crainte c'est la peur de l'inconnu. Parce que pour nous, être juif, musulman, chrétien, bouddhiste, témoins de Jéhovah ou peu importe la conviction religieuse n'affecte en rien notre perception de l'autre, si ce n'est qu'elle forge une personnalité qui lui est propre. J'ai l'intime conviction que ce qui fait la richesse du Canada et du Québec, c'est sa diversité culturelle comme on n'en trouve nulle part ailleurs et qui propose une conception du monde basée sur le respect des pluralités. J'ai l'intime conviction que ma génération est celle qui contribuera à rendre le Québec de demain meilleur. J'ai l'intime conviction qu'il ne s'agit pas des uns vs les autres, mais bien de NOUS.

"I know where I'm going and I know the truth, and I don't have to be what you want me to be. I'm free to be what I want." - Muhammad Ali

Par Issam Eddine Rzik, PharmD, Université de Montréal.

La charte des valeurs québécoises : De la clarté nécessaire des règles

Le projet de la charte des valeurs québécoises aura au moins le mérite de mettre fin à l'hypocrisie et la langue de bois avec lesquels ce dossier a souvent été traité.



Par : Kamal Benkirane, Auteur éditeur

Le « vivre ensemble » aura une tournure plus progressiste, la tolérance envers les minorités et la valorisation de la diversité culturelle seront définitivement confinées sous le firmament approprié, les quelques radios poubelles seront plus au moins parfumées à l'anisette, sur fond de jubilation exclusiviste. Bref, la clarté sera la norme, une valeur ajoutée.

La clarté nécessaire et la nécessité des définitions

C'est un exercice de communication politique auquel le PQ s'est livré avec ce projet de charte, et pourtant il fallait le faire, cela dévoilera les contours d'une vision politique qui libérera tout le monde par l'application de clauses qui passeront en « valeurs » édictés et ou les choses seront gentiment institués entre le « Nous » et le « vous » et fermenteront sous la bannière du « Vivre ensemble », telle est l'aspiration de ceux qui tentent de construire leur capital politique à coup d'émotions ludiques sur le dos des minorités, qui enfourchent encore la croupe de l'identitaire pour brandir le malaise imminent, il serait intéressant, par ailleurs, de savoir comment peut-on légiférer sur des valeurs qui restent universelles partout où l'on va.

Le projet de loi 94, présenté naguère par le biais de la libérale Katherine Veil, préconisant une laïcité ouverte et établissant des balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale, avait été définitivement bloquée par le PQ : deux visions opposées de deux partis politiques, se disputant sur le droit ou non de dénuder ces communautés de tout un patrimoine culturel, affectif et émotionnel pour participer à la construction d'une société distincte. Deux visions de la laïcité, hypothéquant l'avenir de tout ceux qui ont bâti le Québec. On ne peut, de ce fait, s'empêcher de se poser ces quelques questions : En quoi la liberté de conscience, ou la laïcité de l'État démarquent le Québec du reste du monde occidental? En quoi la démocratie libérale est-elle typiquement « québécoise »?

Dans ce contexte, il est urgent de s'atteler à répondre clairement à quelques définitions, ne serait-ce que pour éviter de stigmatiser une communauté par rapport à une autre : définir ce que c'est qu'un signe ostentatoire, définir en quoi la neutralité religieuse de l'état peut être une menace

envers l'état même et envers les autres, définir en quoi le port du hijab chez une fonctionnaire du ministère des transports est une atteinte aux droits de la majorité. Le consensus est majeur chez les musulmans du Québec que cette charte vise spécifiquement le hijab, il n'en reste pas moins vrai que cette charte devrait définir la nature des menaces que représentent les signes religieux, et jusqu'où la liberté individuelle de chacun sera respectée.

Le ministre Drainville, convaincu de devoir laisser la tempête passer, ne pipe mot sur certains points tels que la présomption d'impartialité, ce fait qui met au pied du mur la neutralité de l'état, les professeurs Jocelyn Maclure et Charles Taylor dans une lettre ouverte publiée en 2010 étaient clairs à ce niveau: «On voit mal pourquoi il faudrait penser, à priori, que ceux qui affichent leur appartenance religieuse sont moins capables de faire la part des choses que ceux dont les convictions de conscience ne sont pas extériorisées ou le sont de façon moins visible (pensons au port de la croix). Pourquoi refuser la présomption d'impartialité à l'un et l'accorder à l'autre?»

Le ressentiment religieux

Le ressentiment religieux, vécu par une grande frange de la population québécoise au temps de la grande noirceur, est un fait qui explique plus au moins le rejet de certains individus de tout ce qui est religieux. C'est ce ressentiment qui continue de créer la peur, voire même d'alimenter l'islamophobie et de cautionner même la montée des mouvements de l'extrême Droite. Dans la mesure où la laïcité fermée, va octroyer un caractère extrémiste aux accommodements, l'idéal est de savoir comment établir les conditions d'une éthique de cette laïcité, dans la confrontation des urbanités culturelles et communautaires.

Par delà ce ressentiment religieux, des questions identitaires devraient logiquement être posés, par-delà certains constats qui stipulent que toute affiliation religieuse est par conséquent fanatique. Or, une laïcité ouverte pourrait être un pas préliminaire pour instituer les normes solides et inclusives du vivre ensemble, mais les dissensions à ce niveau buttent ainsi sur une vision de société, que d'aucuns ont baptisé « le vrai monde », une vision de société desservie en gagne pain pour certains journaliers, nés d'une droite intellectuelle revancharde, une société attachée à une politique du ressentiment aux accents autoritaires.

Le projet de la charte des valeurs québécoises aura au moins le mérite de montrer qu'une Droite intellectuelle radicale au Québec n'aurait pas pu éviter le débat de l'identité, par une laïcité fermée, comme terrain fertile à la conception d'un « vrai monde » fait sur mesure pour ceux qui en rêvent. Et pourtant, grands sont les défis au Québec : promouvoir et préserver la culture québécoise, intégrer des nouveaux

arrivants, promouvoir la langue française, concevoir ou modifier des programmes publics, construire des écoles, des routes, des hôpitaux, désenclaver les régions, etc. Les stigmatisations ostentatoires, et les interdictions catégoriques des signes produiront éventuellement un clash et mettront au pied du mur une société qui a longuement œuvré pour l'inclusion et l'intégration de plusieurs milliers d'immigrants au Québec à travers l'histoire, une charte claire de la laïcité exprimera certes la particularité de la société québécoise et sa prise de position dans un dossier si difficile, reste que la neutralité de l'état à ce niveau devrait garantir le droit et la liberté de pratiquer son culte religieux plutôt que de l'entuber par des balises

manichéennes.

L'avenir dépendra beaucoup des capacités à lier identité collective et identité individuelle, communautarisme identitaire et libéralisme politique, et à assurer l'autonomie de l'espace public vis-à-vis du pouvoir étatique. L'espoir est que ce projet des valeurs québécoises ne continuera pas d'insister sur l'unique valeur qui sillonne les rues et les lèvres, celle de l'égalité entre les hommes et les femmes, mais aussi cette valeur, présente à même la charte québécoise des droits et des libertés, et qui est celle du respect des droits et des libertés des minorités.

Ne faut-il pas défendre les droits individuels tout en s'assurant de ne pas brimer les droits collectifs ?



Par Samira Laoui

Suite à l'annonce du Parti québécois concernant un projet de Charte des valeurs québécoises, nous, membres du C.O.R.

(*Communication pour l'ouverture et le rapprochement interculturel*), prenons position en faveur de la laïcité. D'ailleurs, il y a plus de deux ans, nous avons affirmé que la laïcité exige l'harmonisation entre trois principes inséparables : l'égalité entre toutes les Québécoises et tous les Québécois, la séparation de l'État et des religions ainsi que la liberté de conscience et de religion.

Comme nous travaillons à combattre les discriminations multiples, nous tenons à rappeler l'étude intitulée dans les médias «Mieux vaut s'appeler Bélanger que Traoré»*, établissant la discrimination à l'embauche pour les membres de certaines minorités. L'exclusion de la fonction publique et parapublique de la personne portant un signe religieux visible renforcerait cette discrimination à l'embauche en envoyant de plus à l'employeur privé le message qu'il est acceptable, sinon souhaitable, d'exclure à son tour cette candidate ou ce candidat. Or, nous croyons fermement que c'est par l'auto-

nomie financière, donc par un accès équitable au travail, que tous et toutes peuvent aspirer à un réel épanouissement social. Le danger de cette exclusion est la ghettoïsation d'un bon nombre de nos concitoyens, surtout de femmes.

La représentation de membres des groupes culturels qui constituent notre communauté est essentielle à cette fin. Par exemple, quand les femmes n'étaient pas présentes à l'Assemblée nationale (avant 1962), n'avons-nous pas tout mis en oeuvre pour qu'il y ait enfin des femmes dans la vie publique auxquelles nos filles puissent s'identifier? De même, l'élève musulman - plusieurs avis l'ont affirmé - serait privé de modèle dans son école, et sa mère, généralement immigrante, s'y sentirait toujours étrangère et hésiterait à communiquer avec le personnel de l'école.

Nous sommes dans un pays de droit où chacun doit être respecté ; ne faut-il pas défendre les droits individuels tout en s'assurant de ne pas brimer les droits collectifs? Pour ce faire, nous devons nous serrer les coudes pour parvenir à faire front commun contre tous les fondamentalismes, incluant le laïcisme, afin de préserver la neutralité de l'État québécois. Notre société doit donc être à la fois laïque et inclusive, en respectant le libre choix de chacun. Cependant, les représentants de l'État qui détiennent un pouvoir de coercition (policiers, gardiens de prison, juges, procureurs de la Couronne) ne pourraient pas arborer de signe religieux pour que leurs décisions ne prêtent pas à une interprétation religieuse. Nous nous opposons aussi bien à l'interdiction de porter un signe religieux qu'à l'obligation d'en faire porter un à qui que ce soit.

Référence :

* Paul Eid, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

SOS : Signes ostentatoires scandaleux !

Et ça recommence! Le débat sur la laïcité, les accommodements religieux, raisonnables pour certains, irraisonnables pour d'autres est tranquillement relancé au sein de la société.



Par Hajar Jerroumi

Charte de laïcité ou celle des valeurs québécoises, qu'importe l'appellation si le but même n'en est pas encore clairement défini. Est-ce pour déterminer des balises à la liberté de conscience? Est-ce pour limiter la pratique d'accommodements raisonnables? Est-ce pour reconforter l'inquiétude d'une partie de la population quant à la culture nationale québécoise? Nul ne le sait et d'ici là, l'opinion publique baigne dans la confusion et l'incohérence des discours en matière de laïcité.

Confusion...

Jouant sa dernière carte, le gouvernement péquiste a voulu tester l'opinion publique en révélant son intention d'interdire le port des symboles religieux par les fonctionnaires de l'ensemble des institutions publiques, des tribunaux aux écoles, passant par les hôpitaux et ce, avant l'émission officielle du contenu du projet de la dite charte promise le printemps dernier.

La nouvelle ayant figuré sur la une des médias nationaux les deux derniers jours a provoqué tous types de réactions auprès des citoyens et des partis politiques. Certains y retrouvent le modèle tant rêvé de la société québécoise, d'autres comme le PLQ la jugent "radicale", la CAQ par exemple se situe entre les visions gouvernementale et libérale. De son côté, Charles Taylor, coprésident de la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables, n'a pas tardé à s'insurger contre la proposition d'une telle pratique la jugeant "de ce qu'on verrait dans la Russie de Vladimir Poutine".

Important est de mentionner que tant que le contenu de la dite charte n'a pas encore été rendue publique, nous ne pouvons rigoureusement la critiquer. Le présent article porte sur le concept de laïcité, d'où la déclaration

de l'intention d'interdiction des symboles religieux dans la fonction publique.

Ce que j'en pense? En 4 mots : confusion, contradiction, exclusion, illusion!

Confusion...

L'interculturalisme, comme modèle québécois de gestion de l'immigration et du pluralisme ethnoculturel, favorise une vision ouverte et inclusive de la laïcité. Ainsi, les institutions publiques sont laïques, les individus, eux, libres! Laïciser l'État serait d'assurer la neutralité et l'impartialité de ses positions et décisions face à toutes les formes de croyance des citoyens.

Ceci dit, afficher son signe religieux ne compromet aucunement la dite séparation institutionnelle du religieux et de l'État, c'est de l'ordre de la liberté de conscience, l'un des principes du modèle de laïcité que propose l'interculturalisme, selon ce que j'ai retenu de ma rencontre avec M. Gérard Bouchard, coprésident de la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables. Ceci dit, laïciser les individus en intervenant illégalement dans l'expression de leur croyance serait de les déshumaniser, selon moi.

De plus, il est à noter que fautive est de considérer les accommodements raisonnables comme des privilèges octroyés aux croyants pour la simple raison qu'un accommodement n'a lieu que dans le cas de discrimination et de violation de droits et qu'un non-croyant n'en a pas besoin. Ceci dit, il n'y a pas lieu d'iniquité.

Enfin, il est simpliste de croire que la neutralité et l'impartialité d'une personne lors de l'exercice de sa fonction sera assuré en l'obligeant d'enlever tout signe religieux, ceci est plutôt de l'ordre des valeurs et principes que lui enseigne cette même religion. Ceci dit, je crois que ce qu'une société ou un employeur devraient au contraire craindre, ce sont les personnes qui délaisseront facilement leurs principes en acceptant d'enlever leurs signes religieux, car si tel est le cas, s'ils ne donnent aucune importance au plus haut cadre de valeurs qui les guide, ils n'en donneront pas plus à celui de l'entreprise pour laquelle ils travaillent ou de la société dans laquelle ils vivent.

Contradiction...

Je ne suis pas juriste, mais le commun des mortels minimalement alphabétisé et conscient réalisera que l'interdiction du port de symboles religieux irait à l'encontre de plusieurs articles des chartes québécoise et canadienne des droits et libertés, dont celle de la reli-

gion, de la pratiquer et de l'afficher :

Article 3 du chapitre 1 sur les droits et libertés fondamentaux de la charte québécoise des droits et libertés caractérisant les libertés de conscience et de religion comme fondamentales.

Article 10 du chapitre 1.1. sur le droit à l'égalité dans la reconnaissance et l'exercice des droits et libertés de la même charte, sans distinction ni exclusion.

Article 2 des libertés fondamentales de la charte canadienne des droits et libertés affirmant que chacun détient les libertés de conscience et de religion.

Article 15 sur les droits à l'égalité de la même charte, protégeant les citoyens contre toute discrimination liée, entre autres, à la religion, n'interdisant pas pour autant toute loi ou programme destiné à servir des groupes défavorisés par leur religion, couleur, déficience, etc.

Drôle, mais si cette mesure d'interdiction passe au Québec, on ne s'habillerait plus comme on veut, mais comme l'État nous l'aurait exigé! De quel droit critiquez-vous donc ce type de pratique dans des pays comme l'Arabie-saoudite?

À l'école d'été de l'Institut du nouveau monde, j'ai eu une discussion quasi-intéressante avec la présidente du Conseil du statut de la femme, organisme consultatif du gouvernement en matière de condition féminine. Avant sa prise de parole devant le public, la dame m'a présenté la position de son organisme quant à la place du religieux dans la société, rejetant le modèle de laïcité ouverte et encourageant l'abolition du port des signes religieux dans la fonction publique, car ce serait dit-elle un pas vers une réelle égalité entre hommes et femmes.

Mme Julie Miville-Dechéne a par la suite entamé son discours féministe et pendant presque une heure faisait l'éloge des valeurs fondatrices de ce mouvement, que sont la promotion de l'ouverture d'esprit et le rejet des stéréotypes, desquels découlent les discriminations tout en mettant l'accent sur le libre-choix de la femme comme l'essence sur laquelle reposerait le féminisme.

Petite contradiction Mme Dechéne ne trouvez-vous pas? Vous dites autrement que la seule et unique porte d'accès à un emploi dans le réseau public pour toi citoyenne musulmane portant le voile serait de l'enlever. Mais quel choix me laissez-vous et de quelle liberté vous parlez?

Mme Dechéne a rajouté que le CSF

ne souhaiterait pas reprendre la conception française de la laïcité précisant qu'on ne voudrait pas interdire le port de ces signes par les étudiants dans les établissements scolaires.

Mais quelle grâce! À quoi me servirait d'étudier 16 ans pour me retrouver face à une telle réalité, vous, féministes, qui défendez tant l'accès des femmes à l'emploi et par conséquent, leur indépendance financière? Dans ce cas, il est peut-être temps d'apporter une précision au nom de votre organisme : Conseil du statut de la femme non-voilée!

Exclusion...

Non seulement l'interdiction du port des signes religieux exclurait de nombreuses femmes de l'accès à la fonction publique, mais cette mesure les exclurait carrément de la société, car le sait-on, il est insensé de parler d'intégration si insertion économique n'a pas lieu. Une telle mesure diminuerait également, pour ne pas dire annulerait, tout sentiment d'appartenance que la personne est sensée développer envers la société dans laquelle elle vit, car elle ne se sentirait pas accueillie. D'ailleurs, ce serait d'établir une catégorisation entre femmes de premier rang et celles du second, portant le voile, n'ayant donc pas tous les critères pour être professionnellement reconnue. Tout cela conduirait à la destruction des conditions favorables à l'intégration sociale au Québec.

Illusion...

Le Québec en 2013 vit une période assez tourmentée avec de profonds problèmes de société et ce dans tous les domaines. Bref, ça ne va bien nulle part, de la situation des infrastructures des villes, à l'assainissement des finances publiques, passant par les défis liés au système d'éducation et celui de la santé sans oublier la situation de l'emploi. Ô gouvernement Marois, voici ce qui inquiète le québécois, non le voile, la kippa, la croix ou le turban! Au lieu de se pencher sur les problèmes réels, le présent gouvernement joue sa dernière carte espérant gagner des points en présentant ces symboles religieux comme étant LA menace sans précédent de l'ordre social. Nous assistons quasiment à un message du type "Bannissons-les, nous vivrons en paix et prospérité!". Citoyens, réveillez-vous, tous devons être conscients de cette stratégie visant à détourner notre attention des réels enjeux que connaît présentement le Québec, dirigeant les projecteurs sur une question loin d'être prioritaire. Bienvenue à l'ère de l'abrutissement du citoyen...

Quand "Je" est un Autre !

Je est un autre, cette formule paradoxale qui s'inscrit dans le cadre général de la "crise du sujet lyrique" dans la poésie postromantique, semble-t-il, contradictoire puisqu'elle identifie le sujet, le moi, c'est à dire le pôle d'identité de la personne avec son contraire «un autre», indéfini et étranger. C'est en passant par autrui que l'on se trouve soi-même. Et je ne suis rien sans l'image extérieure de moi-même: je sens des regards comme je sens que j'existe. Le besoin d'être «reconnu» est au fondement même de notre existence.



Par Fayrouz Fawzi

Cet article vise à offrir un éclairage sur les notions suivantes: «d'identité, d'altérité». Ces deux notions sont polysémiques, vastes et complexes. Je voudrais aussi formuler une réflexion critique fondée sur l'indissoluble relation entre identité et altérité. Éclairer le même et l'autre. L'identité et le différent. Ces quelques réflexions n'ont aucune prétention particulière. Elles visent simplement à contribuer à mettre l'éclairage sur quelques facettes de ce phénomène universel, mais souvent mal défini qu'est l'identité.

Précisions terminologiques

Il existe probablement autant de façons de définir l'identité que de spécialistes en sciences sociales. Les définitions que je vais donner sont loin d'être les seules possibles. J'ai consulté à ce sujet les travaux de Carmel Camilleri et sur les stratégies identitaires. Pour une définition de l'identité illustrée par des exemples, on se réfère à Dorais et Searles 2001.

Il n'est pas superflu de commencer par quelques précisions terminologiques pour éviter les usages trop généralisés de ces deux notions: identité et altérité. Il faut savoir que l'identité est l'une des questions fondatrices de la philosophie. Depuis l'antique «connais-toi toi-même» jusqu'aux théories des phénoménologues. Selon la conception aristotélicienne, l'identité d'une personne correspond à une essence, une réalité fixée et durable, qui n'existe que par elle-même et qui n'a besoin de rien d'autre pour exister. Cette théorie a été remise en cause. À partir des Temps Modernes et surtout depuis les réflexions de Descartes, en passant par Bergson, Husserl, Sartre, Lipiansky, Ricoeur, de nouvelles visions se sont imposées.

L'identité est infiniment prégnante parce que omniprésente. Chaque individu possède sa propre conscience identitaire qui le rend différent de tous les autres. Cela signifie que l'identité est appréhendée comme phénomène individuel. On peut fondamentalement la définir comme la façon dont l'être humain construit son rapport personnel avec l'environnement. Cette définition contient trois mots clés qui se doivent d'être expliqués.

1-L'identité est un rapport. Ce n'est pas une qualité intrinsèque qui existerait en soi,

en l'absence de tout contact avec les autres. Les gens commencent à s'identifier dès qu'il se rendent compte du fait qu'ils ne sont pas seuls au monde, que le milieu où ils évoluent comprend d'autres personnes et d'autres éléments dont ils ont besoin pour opérer de façon productive.

2 L'identité est avant tout relationnelle, elle est sujette à changement quand les circonstances modifient le rapport au monde. Cela signifie qu'elle n'est pas donnée une fois pour toute; elle est plutôt construite. Ce processus de construction se poursuit tout au long de la vie, quoique certains éléments de l'identité personnelle soient plus permanents que d'autres. La construction identitaire reflète l'histoire personnelle de chacun. Cette histoire comprend plusieurs éléments différents: l'interaction de la personne avec ses parents, l'apprentissage des rôles liés à son sexe, l'éducation reçue dans son milieu, etc. Il est important de noter que l'histoire personnelle se déroule toujours à l'intérieur d'une culture spécifique, c'est à dire d'un ensemble complexe et parfois contradictoire de représentations et de pratiques définissant un certain type rapport au monde, de compréhension de l'univers au sein duquel on vit.

3-L'identité équivaut à la relation qu'on construit avec son environnement. Ce terme reçoit ici un sens très large. L'environnement ne se limite pas au milieu naturel. Il comprend tout élément signifiant faisant partie de l'entourage d'une personne: les gens d'abord, mais aussi les paroles, les actes de ces gens, ainsi que les idées et les représentations transmises par ces paroles et ces actes.

Selon nos lectures, nous pouvons distinguer plusieurs types d'identité: Identité personnelle, collective, sociale, nationale et religieuse.

Prenant l'exemple du Canada, qui est un pays multiculturel où les minorités sont définies et se définissent généralement elles-mêmes selon leur ethnicité. De nos jours cependant, on s'attend normalement à ce que les minorités partagent elles aussi l'identité nationale commune un sentiment national qui s'appuie sur le fait que la nation est présentée et vécue comme naturel. Malheureusement, ce sentiment est affecté à cause de l'événement actuel du gouvernement du Québec qui voudrait maintenant, selon le principe de la neutralité de l'Etat, interdire le port ostentatoire de signes religieux par les personnels des services publics. En conséquence, la scène publique et politique québécoise est agitée de nombreux débats, plus ou moins virulents sur la question.

Partant du fait que dans notre vie socio-affective, nous recherchons toujours à nous identifier par rapport à quelqu'un, à un groupe. Cela nous reconforte, nous sentons accueillis et compris. Par ailleurs, cela nous permet d'être accepté et de maintenir une relation d'acceptation avec autrui. Tandis que le projet de loi qui interdit le port ostentatoire de signes religieux par les personnels des services publics fait l'objet d'une stigmatisation basée sur la « race ». Le plus grand risque serait plutôt que les immigrés «la minorité visibles» se sentent mal à l'aise, y compris ceux qui ne portent pas de signes religieux, et pour ces immigrés cela signifierait «qu'ils ne sont pas les

bienvenus au Québec». Par exemple, pour la majorité des femmes immigrés arabes ou musulmanes, le voile n'est pas uniquement un signe religieux. Il relève aussi de l'affirmation identitaire en situation migratoire, de la négociation d'une identité féminine. Il est parfois considéré comme une mode vestimentaire, un symbole d'une identité communautaire. Pour d'autres femmes, il est une protection face aux regards masculins. D'après cette loi, associée à une laïcité restrictive, le sentiment d'être, d'appartenance et même le sentiment d'unité et de cohérence chez certaines personnes peut être affecté. De plus, le risque de ressentiment, de marginalisation et d'exclusion est grand.

Ceci dit, l'identité est un rapport. Elle est sujette au changement quand les circonstances modifient le rapport au monde. Cela signifie qu'elle n'est pas donnée une fois pour toute; elle est plutôt construite. De plus, le sentiment d'identité ne peut se soustraire de l'autre. Car la mise en contact des cultures a permis de percevoir l'Autre dans son existence réelle.

Rapports entre identité et altérité

Selon nos études, il est impossible de tenir l'autre à l'écart quand on définit l'identité. L'autre est donc essentiel dans la construction et la conscience de Soi. Selon le philosophe français Paul Ricoeur, le seul fait de se présenter à quelqu'un démontre que l'identité est un processus relationnel et que nous adaptons notre discours et notre manière de nous présenter en fonction de l'intérêt que nous pensons susciter chez l'interlocuteur.

Selon la Grande Encyclopédie Bordas, «l'altérité désigne le fait d'être autre, ou le caractère de ce qui est autre». Cette double définition des mots «identité» et «altérité» montre que le «moi» ne se conçoit pas sans «l'autre» qui n'est pas forcément son opposé, mais plutôt la condition de son existence. Il n'y a pas de «je» sans «autrui». L'identité se définit donc forcément par référence à l'altérité, et vice-versa. Et pour qu'il y ait altérité, il faut deux termes différents: moi et l'autre qui doivent entrer en relation. Pour que l'altérité fonctionne ou atteigne une complémentarité, il faut que l'image de l'Autre soit traduite de chacun des deux points de vue: de moi et de l'autre. Mais l'Autre n'est pas forcément un être singulier, l'autre peut se présenter comme une collectivité, une communauté différente. Celle-ci a ses caractères particuliers qui s'imposent aux personnages immigrés comme étrangers, et vice versa. Chacune des faces de l'altérité est brouillée par l'Autre, même si elle partage des caractères communs qui rendent d'ailleurs possibles les rencontres ou la cohabitation. Ces relations ne se matérialisent que dans un partage dans la vie sociale et même dans leur traduction par l'écrit, dont la littérature est un domaine plus explicite.

Comme le conçoit clairement Amin Maalouf par les termes «identité» et «appartenance». Nous constatons que l'identité est une combinaison d'appartenances, qui évoluent au fil de la vie, qui sont propres à chaque individu, et qui sont organisées selon une hiérarchie variable. Elle est notamment définie par le regard des autres, ou encore par des blessures

marquantes (humiliations subies durant l'enfance par exemple). Partant de cette acception, une communauté se définit comme étant un groupe de personnes ayant une appartenance en commun. Un individu appartient donc à plusieurs communautés à la fois.

Cet écrivain libanais tire ici sa propre conclusion: «Il faudrait faire en sorte que la personne ne se sente exclue de la civilisation commune qui est en train de naître, que chacun puisse y retrouver sa langue identitaire et certains symboles de sa culture propre, que chacun, là encore, puisse s'identifier, ne serait-ce qu'un peu, à ce qu'il voit émerger dans le monde qui l'entoure, au lieu de chercher refuge dans un passé idéalisé. Parallèlement, chacun devrait pouvoir inclure dans ce qu'il estime être son identité, une composante nouvelle, appelée à prendre de plus en plus d'importance au cours du nouveau siècle, du nouveau millénaire: le sentiment d'appartenir aussi à l'aventure humaine» Les identités meurtrières.

Nous constatons que pour l'auteur Amin Maalouf, si l'identité de chaque individu est faite de multiples appartenances, elle ne fait cependant qu'une et il suffit qu'une seule appartenance soit touchée pour que ce soit toute la personne qui s'en trouve affectée. Il souligne également que la personne a souvent tendance à se reconnaître dans son appartenance la plus attaquée, lorsqu'il sent sa langue méprisée, sa religion bafouée, sa culture dévalorisée, la personne réagit en affichant les signes de sa différence. En revanche, ceux qui ne peuvent pas assumer leur propre diversité vont se transformer en tueurs identitaires, s'acharnant sur ceux qui représentent cette part d'eux-mêmes qu'ils voudraient faire oublier car ils ont la haine de soi. Et pour surmonter ces affrontements et ne pas demeurer sous les menaces des identités meurtrières, nous attirons l'attention sur la possibilité d'une interculturalité entre les individus qui peuvent avancer ensemble vers la création d'une conscience civique et partager les bénéfices féconds du métissage culturel dans une société pluraliste comme notre cas ici à Montréal.

En guise de conclusion, ce qu'il faut retenir, c'est de réaliser que l'identité est un phénomène dynamique, un bricolage relationnel, une construction en perpétuel mouvement apte à se transformer selon les aléas de son environnement.

De plus, la célèbre affirmation d'Arthur Rimbaud dans sa lettre à Paul Demeny datée du 15 mai 1871: «Je est un autre», elle met en question la frontière entre identité et altérité, tout en maintenant l'opposition par ses termes mêmes. Cela nous invite à concevoir le sujet dans son rapport à lui-même mais aussi dans son rapport à autrui. Car, construire une identité, c'est affirmer une part de sa différence significative. L'auteur attache une importance primordiale à cette quête de la connaissance de soi. Prenant l'exemple de l'immigré dans sa cellule familiale, il évolue au sein d'un environnement culturel lié au pays d'origine. Il est éduqué dans une ou plusieurs langues et peut être exposé à différentes religions, à plusieurs langues.

L'Érabeille

Miel et sirop d'érable - Honey and maple syrup

عسل الشفاء الصافي عسل كندي 100%
مرحبا بالجالية العربية

Miel naturel, Crèmeux à la cannelle, Pollen, Gelée royale,
Cire d'abeille, Sirop d'érable pur

Vous trouverez ces produits dans les magasins alimentaires arabes
à Montréal et Québec. **Qualité garantie**

www.erabeille.ca
erabeille.hull@yahoo.ca

Tél.: (819) 770-2319
(613) 797-0634

15 A, Rue Taschereau, Secteur Hull, Gatineau, QC. J8Y 2V6

École El Forkane
de Montréal
Enseignement
du Coran, le Hadith,
la Langue Arabe



لتعليم القرآن و العلوم الشرعية

أخطاؤنا خطوات تسبق النجاح و بداية لرحلة التميز

للأطفال : إبتداء من 4 سنوات إلى 17 سنة
بداية الدراسة 29 سبتمبر 2013 إن شاء لله

Pour les enfants à partir de l'âge de 4 ans jusqu'à 17 ans
Début des cours 29 septembre 2013

مدرسة الفرقان
لتعليم القرآن و اللغة العربية
و السيرة النبوية العطرة
و تربية إسلامية
تمدنا بالحكمة



Tél.: (514) 775 4045
WWW.ECOLEARABEELFORKANE.COM
Courriel: ecoleelfork@yahoo.ca

Adresse : Collège de Rosemont
6400, 16e Avenue, Montréal QC H1X 2S9

La Belle Bleue

Boulangerie & Pâtisserie

Pains - Croissants - Viennoiseries
Gâteaux de nocces - Sandwich - Café
Grillades sur charbon



1857, JEAN TALON EST
Montréal (Qc) H2E 1T4, Métro Fabre
(514) 721 - 3376





Pratiquer le sport du **tir à cible**

Cours canadien de sécurité dans le maniement
des armes à feu à autorisation restreinte - **CCSMAFAR**

Disponible à la grandeur du Québec
Formation d'une journée

مرحباً
بالجالية
المغربية

Pour information ou inscription
www.fqtir.qc.ca

1 888 514-7847

514 252-3056

poste 3777

77 \$, matériel inclus



Fédération
Québécoise **de Tir**

« Cette formation est obligatoire pour travailler dans le transport des valeurs,
aux douanes et dans certaines agences de sécurité. »

Publicité



Groupe Sutton Excellence inc
Agence immobilière

Habib El Babsiri, B.A.A Courtier Immobilier

في خدمة الجالية العربية
منذ عدة سنوات



Estimation gratuite
de la valeur marchande
de votre propriété

Cell: 514.247.8589
Bur: 450.662.3036

Maison à Étages
Fabreville



575 000 \$

Appartement
Laval-des-Rapides



187 000 \$

Maison à Étages
Chomedey



483 700 \$

Marie-José Blain, Avocate

26 ans d'expérience
en Immigration

- * Permis d'étudiant
- * Permis de travail
- * Travailleur qualifié
- * Raisons humanitaires
- * Parrainage
- * Demande d'asile
- * Détention
- * Cour fédérale
- * Gens d'affaires : investisseur, entrepreneur

194, rue St-Paul Ouest Bureau 410
Montréal, Qc. H2Y 1Z8
Tél.: 514-288-3348
Courriel : mjblain@bellnet.ca

ASASSUR



Siham Dalila Haddab ep/ Hadj-arab

Courtier en Assurance de Dommages des Particuliers

Assurance Alain et Simon Inc.



- ▶ Vous venez d'acheter un véhicule ou une maison
- ▶ Vous magasinez votre prime d'assurance auto et/ou maison car vous payer trop cher
- ▶ Vous avez besoin d'une assurance entreprise (Commerce - Garderie - Epicerie - Restaurant ...)
- ▶ Vous avez besoin d'une assurance voyage
- ▶ Vous avez eu plusieurs accidents
- ▶ Incapable de trouver une compagnie d'assurance

Vous pouvez me joindre au :

438 878.1823

Haddab-siham@hotmail.com dalila@asassur.com

300, Marcel Laurin , suite 208, St-Laurent, QC. H4M 2L4
Tel. 514 748.7165 | Fax. 514 221.4698

عيد مبارك سعيد

ZAMPINI

Au Service de
la Communauté
Maghrébine depuis
plus de 40 ans !

Abattoir Zampini Inc.
1425, l'Achigan Nord,
L'Épiphanie
(Autoroute 40, Sortie 106)

(450) 588-3439



ZAMPINI

Pour chercher votre agneau

Montréal

Aut. 40

L'Épiphanie
Circuit de St
Sortie 106
Circuit de St



Western Union fait don de 10 000 \$ à ICNA Relief Canada dans le cadre des célébrations de l'Aïd El Fitr

L'entreprise offre à ICNA Relief Canada un cadeau de l'Aïd visant à soutenir ses programmes éducatifs internationaux

Western Union a remis 10 000 \$ CAN à ICNA Relief Canada afin de soutenir ses programmes éducatifs internationaux. ICNA Relief Canada est une division de l'organisme sans but lucratif Islamic Circle of North America qui favorise le développement social des communautés musulmanes du Canada depuis 1970. Le cadeau de Western Union lui a été remis lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Toronto le 7 août dans le cadre des célébrations de l'Aïd.

"Nos clients utilisent nos services entre autres pour financer les études de leurs proches et nous croyons qu'en les soutenant ainsi nous leur permettons de construire un avenir financier prometteur", affirme Don DeLair, vice-président et directeur général de la filiale canadienne de Western Union. "À la veille de l'Aïd, nous sommes heureux de pouvoir appuyer ICNA Relief Canada et nous espérons que ces fonds permettront à des jeunes de partout dans le monde de réaliser leur plein potentiel à l'école."

"En éduquant les gens qui vivent dans des conditions économiques et sociales difficiles, nous ne leur donnons pas

seulement de l'espoir, mais aussi des moyens d'améliorer leur situation et de bâtir leur avenir", a pour sa part commenté Shaukat Hussein, directeur général d'ICNA Relief Canada. "Nous remercions Western Union de nous avoir offert un cadeau de l'Aïd qui contribue à nos efforts en matière d'éducation."

À propos de Western Union

Western Union Company (NYSE : WU) est l'un des chefs de file mondiaux du secteur des transferts d'argent. Avec ses services de paiement Vigo, Orlandi Valuta, Pago Fácil et Western Union Solutions d'affaires, Western Union offre à ses clients un service rapide, fiable et pratique pour envoyer et recevoir de l'argent dans le monde entier, ainsi que pour envoyer des paiements et acheter des mandats. En date du 30 juin 2013, les services de marques Western Union, Vigo et Orlandi Valuta formaient un réseau d'environ 520 000 points de vente dans 200 pays et territoires, et d'environ 115 000 guichets automatiques. En 2012, Western Union a réalisé 231 millions de transactions inter-consommateurs à l'échelle mondiale, transférant 79 milliards de dollars de capitaux entre des



De gauche à droite : Syed M. Agha, Shaukat Hussain (ICNA Relief Canada) avec Annie Karasseferian et Kamran Mustafa de Western Union Canada.

consommateurs, et 432 millions de paiements à des entreprises. Pour plus d'information, visitez le www.westernunion.com.

À propos d'ICNA Relief Canada

ICNA Relief Canada (www.icnarelief-canada.ca) est un organisme de secours humanitaire et d'aide au développement qui se consacre aux victimes de situations d'urgence et de catastrophes naturelles ou d'origine humaine partout dans le monde. En plus d'apporter ces secours d'urgence, ICNA Relief Canada offre des programmes de soutien à long terme,

d'aide aux orphelins et de développement en matière d'éducation et de santé. Parmi ses partenaires, l'organisme compte autant de petits groupes communautaires, que d'alliances nationales et d'organismes d'aide internationale. Dans le cadre de ses projets nationaux, ICNA Relief a mis sur pied des banques alimentaires, des programmes pour les aînés ainsi qu'un fonds destiné à appuyer les familles d'accueil et à couvrir des frais funéraires, en plus d'offrir des services de consultation aux familles et aux couples mariés.

LES TRIBULATIONS D'UN INTÉRIMAIRE

Mustapha Bouhaddar

Quitte à tordre le cou à certaines idées reçues, on le verra tout au long de ce roman, (je n'ai pas envie de parler d'essai), même s'il a l'air d'en être un. Il y a des intérimaires qui sont très compétents, rigoureux, ponctuels, diplômés, et qui exercent le métier d'intérim par choix. Ils aiment leurs libertés, multiplier les missions, rencontrer beaucoup plus de gens, et vivre d'autres expériences. Ils ne veulent pas signer pour une première opportunité, et faire un travail inintéressant à vie. En faisant ça, ils passeront à côté d'une meilleure offre. Car, c'est quoi un contrat à durée indéterminée ? Un travail à vie ? Un emploi stable ? Foutaise ! On peut perdre son travail qu'on soit titulaire ou pas. On n'est à fabri nulle part, les entreprises traversent un jour ou l'autre des périodes de crise. En effet, on peut se retrouver au chômage du jour au lendemain, comme on peut perdre la vie d'une minute à l'autre. Rien n'est acquis ici bas.

Nul n'est irremplaçable, et comme le disait si bien mon grand-père : les gens irremplaçables sont au cimetière.

Mustapha Bouhaddar est passionné par les mathématiques et la littérature. Il a obtenu un doctorat en mathématiques à Jussieu et un DEA de littérature à l'université Paris VIII. Il est l'auteur de deux mémoires disponibles à l'université de Paris VIII : *L'écriture du désastre dans l'œuvre de Stéphane Mallarmé* et *La mort dans l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam*. Il est aussi chroniqueur pour les journaux canadiens, « Alfa » et « Maghreb Canada Express ».

www.mustaphabouhaddar.com

22,95 €



Mustapha Bouhaddar

LES TRIBULATIONS D'UN INTÉRIMAIRE

LES TRIBULATIONS D'UN INTÉRIMAIRE

Mustapha Bouhaddar



Roman

une collection

publibook



Graine de Champion

Quand le journaliste Michel Moyneur lui demanda de décrire sa personnalité, Youssef Kabbaj répondit «Je suis quelqu'un d'enthousiaste, sociable et qui aime rire.» Ce qu'il ne dit pas, et qui va sans dire, c'est à tel point il aime le Hockey; passion qu'il attrappa tellement jeune ! Éclairage :



Sa carrière de joueur de hockey a commencé à l'âge de 6 ans; en 1997. Il jouait au niveau récréatif dans la municipalité de Westmount à Montréal.

Pour les aider à mieux performer et pour les habituer à jouer au hockey, l'entraîneur les faisait pratiquer sur des patinoires plus petites que celles des adultes.

À l'âge de 7 ans, en 1998, il tenta sa première expérience comme gardien avec des résultats mitigés. Il revient donc. L'année d'après, comme attaquant.

À l'âge de 10 ans, en 2001, il réussit, pour la première fois, à faire partie de l'équipe Élite de son quartier en tant qu'attaquant (niveau atome A).

Cependant, une année après, en 2002, ses entraîneurs, qui jugeaient qu'il était parmi les meilleurs patineurs à reculons de l'équipe, l'ont fait jouer à la défense.

Depuis cette année, sa deuxième dans le Atome A, il a toujours joué comme défenseur. Cette même année, il a gagné son premier championnat.

À l'âge de 12-13 ans, en 2003, il réus-

sit à passer au niveau Pee-Wee BB, le deuxième meilleur niveau dans sa catégorie d'âge.

C'est cette année-là qu'il commença à se démarquer de ses coéquipiers et adversaires et ainsi dominer lors de chaque match. Il était plus grand, plus fort et surtout plus rapide que tous les autres joueurs, ce qui l'a mené au titre de joueur étoile de la ligue.

L'année qui suit (200), à l'âge de 14 ans, il joua sa première année de hockey avec contact (Bantam BB).

Cette année là, il ne réussit pas à faire l'équipe de Division 1 de sa catégorie soit le Bantam AA. Et Youssef de commenter : «Ce fut tout de même une expérience très positive pour moi parce que ça m'a motivé à pousser mes limites et commencer à jouer de façon plus intense et arrêter de me fier juste à mon talent. Je me suis beaucoup développé en tant que joueur de hockey et pour couronner une saison de rêve, je gagnais mon deuxième championnat».

L'année d'après, en 2005, il réussit finalement à se tailler un poste avec l'équipe de Division 1.

«On avait une très bonne équipe ce qui m'a permis de me faire valoir auprès des dépisteurs des équipes du junior majeur (ligue élite junior du Québec LHJMQ), souligna-t-il.

Cette année, il est passé à un cheveu de rafler les grands honneurs, mais il a quand même été considéré pour le repêchage de la ligue junior, ce qui est très rare pour un joueur sortant du niveau Bantam.

À 15 ans, en 2007, Youssef Kabbaj fait le saut vers le Hockey d'élite au niveau provincial; et pas juste dans sa région. Tout d'abord il jouait Midget AAA, à Châteauguay en banlieue de

Montréal, ligue de tremplin vers la ligue junior majeur du Québec.

Et l'année fût bonne; ce qui lui permis de se faire repêcher en 3e ronde, 52e joueur au total par les Saguenéens de Chicoutimi de la ligue junior majeur de hockey du Québec.

Il joua avec cette équipe une année et demi; débutant en 2008, de ses 16 ans au début de ses 18 ans. Par la suite, il joua une moitié de saison à Val-d'or.

TITRE DE DÉFENSEUR DE L'ANNÉE

En 2010, à 19 ans, il décida de tenter une nouvelle expérience : Il s'en alla jouer à Cornwall, en Ontario, dans la ligue Junior A. Là, il a vécu une saison incroyable; raflant le titre de défenseur de l'année, ainsi qu'une nomination sur la première équipe d'étoiles de la ligue !

Malheureusement, son équipe n'a pas pu s'imposer en finale de championnat.

L'année d'après il décida de revenir jouer junior au Québec pour Shawinigan et à Noël pour Gatineau. L'année s'est relativement bien passé, surtout qu'elle marquait la fin de son stage junior, car il avait 20 ans révolus.

Après sa carrière junior, Youssef Kabbaj fut recruté par l'université Concordia; à Montréal.

«J'ai eu une année très enrichissante tant au niveau scolaire, social et sportif et j'ai réussi à me distinguer assez sur la glace pour être nommé au sein de l'équipe d'étoile des recrues de la ligue» conclut-il.



VOUS AVEZ LA MARCHANDISE ?

NOUS AVONS VOS CLIENTS !

Votre publicité sur
Maghreb Canada Express

En couleurs à partir de seulement

39 \$

En Noir et Blanc à partir de seulement

29 \$

(Prix minimums pour le Format Carte d'affaire)

Pour plus d'infos
514-576-9067



Le monde musulman, détresses et espoirs

Ce matin (vendredi 23 de août 2013), en écoutant les informations sur Radio-Canada, les premières cinq minutes étaient réservées à l'international et dans leur totalité faisaient le défilé de l'horreur qui hante les pays arabes et musulmans.



Par Brahim Benyoucef, Ph.D.,
Consultant.

Au même moment, la presse écrite m'informe sur l'escalade de la mort et rien que la mort, en Syrie, au Liban, en Égypte, en Iraq, en Libye, en Palestine, troubles en Tunisie... et j'en passe..., (ouf, la liste est longue)

Le désespoir reste la réaction naturelle dans pareilles circonstances; il vient à son tour détruire le peu qui reste de mon énergie positive. Immédiatement, je me réfugie dans l'émotivité et la colère pour atténuer l'anxiété qui me fait tant mal.

À l'absence de la raison, le flot des questions et des idées négatives bat son plein. Toutes les mauvaises sensations de défaite, de pessimisme, d'incapacité, bref d'échec m'affaiblissent. La fatalité négative s'installe et laisse libre cours à la déprime; on se dit alors que nos peuples ne méritent peut-être pas de liberté, ni de démocratie et que ce sont des peuples de soumission et de dictature???? Ce sont peut-être des peuples nés violents et que la violence fait partie de nos gènes??? C'est peut-être notre destinée fatalement faite de violence et de troubles????

Heureusement, et vite de retour à la raison, je reprends mon esprit en main et je reprends le dessus sur mon émotivité négative et sur le sentiment de défaite qui me ronge. Je me mets alors à penser pour sentir, vivre et reprendre conscience de mon existence.

Je pose les questions du présent, du passé et du futur. J'interpelle l'histoire et je vous invite à en faire de même, pour poser les questions pertinentes et trouver des réponses simples mais éclairées à notre réalité, (réponses émotives, expéditives, irréalistes et insensées, s'abstenir, merci).

Je me ressource dans les enseignements coraniques, pour m'éclairer la

vision.

Très vite, j'élimine la fatalité négative et je reprends espoir, en apprenant qu'au bout du tunnel, il y a toujours de la lumière, si nous déployons l'effort de l'apercevoir et l'effort d'y aboutir.

C'est l'exercice individuel et collectif, au quotidien que l'Humain est appelé à appliquer à tous les niveaux et à toutes les échelles et dans toutes les circonstances. Aussi, en apprenant sur le sort des peuples qui nous ont précédés et sur la dynamique de l'histoire humaine.

Aussi, en réappropriant la certitude que les Humains sont tous nés égaux, avec les mêmes facultés morales et intellectuelles, et qu'aucun peuple ne mérite ni porte en lui fatalement les signes de défaite et de violence, mais que toutes les situations que l'humain vit sont le résultat de son action, s'inscrivant dans la dynamique de son histoire. La dynamique de l'histoire humaine est activée grâce à l'interaction de toutes les forces et, c'est pleinement dans cette mise à l'épreuve continue que chaque humain, se recherche, recherche sa voie et agit en conséquence et assume la responsabilité de ses actes.

Voilà que la responsabilité de l'Homme est confirmée et engagée. Les civilisations humaines traversent dans leur vie des cycles, dont l'examen nous révèle des hauts et des bas, des débuts et des fins et tout dans ce monde n'est rien qu'éphémère. L'examen de l'histoire nous renseigne aussi sur les conditions qui ont favorisé le progrès des peuples et sur celles qui ont accéléré leur décadence.

L'histoire révèle que les sociétés musulmanes après leurs moments de gloire, sont à notre époque, la proie facile de toutes les puissances, subissant domination et exclusion, étant donnée leur fragilité sur tous les plans. L'histoire contemporaine prit naissance à la renaissance (mouvement amorcé dès le 13ème siècle en Italie pour se propager ensuite en Espagne au 15ème et dans les autres parties de l'Europe, à l'origine d'un mouvement intense de réformes).

À la renaissance, la nation musulmane venait de perdre sa gloire et passer le flambeau à l'Occident. Grâce à l'apport scientifique et culturel de la civilisation musulmane, l'Occident s'érigeant en nouveau maître du monde n'a pas mis beaucoup de temps pour engager le monde dans la voie de la révolution industrielle et de la révolution urbaine, qui trouvent leurs prolongements à notre siècle dans les révolutions technologique et informati-

que. L'Occident ne tarda pas à engager une partie du monde dans la voie du progrès et soumettre l'autre à la loi de la domination. Ce fut la naissance du capitalisme mondial, allant de pair avec le colonialisme et depuis, le monde musulman vit le calvaire d'une succession de logiques de domination, changeant juste de formes et d'appellations, mais demeurent du pareil au même, domination, colonialisme, impérialisme, mondialisme...

Pourquoi la nation musulmane a-t-elle été dépossédée de sa gloire? C'est une question clé pour comprendre la genèse du sous développement dans lequel sombrent les sociétés musulmanes jusqu'à l'heure actuelle. Depuis elles ne cessent d'essuyer d'échec en échec, sous les épreuves du colonialisme, de l'impérialisme et maintenant du mondialisme.

Ceci dit, ce n'est pas pour rejeter le blâme sur les autres, moi qui crois au principe de la responsabilité, mais, juste pour comprendre la genèse de la situation dans laquelle la nation musulmane sombre; reste toutefois que sa part de responsabilité dans cette situation doit être reconnue à juste mesure. La reconnaissance de sa part de responsabilité, demeure la condition première de son réveil.

DES QUESTIONS QUI SE POSENT... QUI S'IMPOSENT !

Qu'est ce qui a empêché les musulmans ayant atteint au moyen âge la maturité scientifique et technologique requise, d'engager la révolution industrielle et de garder ainsi le flambeau? (L'énergie de la vapeur n'était pas inconnue chez les savants musulmans au moyen âge. Nombreux savants de la renaissance, dont Léonard Di Vinci fréquentaient les universités musulmanes dont celles de Bijaya et de Cordoue...). Comment se fait-il que l'Occident qui sombrait dans l'obscurantisme du féodalisme a-t-il récupéré si rapidement le flambeau et gagner si rapidement le défi de la Renaissance? Se sont des questions clés pour comprendre quelques lois et morales de l'histoire des nations. Bref je ne peux développer davantage, pour ne pas m'écarter du vif du sujet.

Pour répondre brièvement à ces questions, l'histoire révèle que malgré l'essor scientifique, dont l'activité était circonscrite dans les cercles et les milieux lettrés, les sociétés musulmanes à l'époque étaient suffisamment fragilisées par les guerres et les conflits internes, qu'elles ne pouvaient résister aux différentes agressions et attaques. Les gouvernances avaient atteint un niveau de pourrissement et les gouvernements affaiblis par les scissions et l'effritement, étant réduits

à des gouvernements de familles. Ce fut alors la perte de l'Andalousie et bien d'autres territoires jadis musulmans et la fragilisation des autres contrées.

Alors que ceux qui allaient récupérer le flambeau en Occident furent les bourgeois, qui furent les aliénés sous le pouvoir féodal, exclus à vivre dans les faubourgs et bannis par l'église; pour voir se confirmer la loi de l'histoire, que c'est toujours l'opprimé à qui revient de prendre la relève.

Ceux-ci ayant saisi l'occasion et œuvré pour réaliser les conditions de changement. Ils durent profiter des croisades comme prêteur de fonds et vendeurs de navires et d'armes pour s'enrichir au détriment des féodaux qui durent s'endetter et s'appauvrir. Ils ont su combiner acquis économique avec l'apport culturel et scientifique des musulmans pour revenir en force. Ils ont aussi par la suite engagé la société dans la voie des réformes à tous les niveaux, (apparition des communes, des universités, épanouissement des arts, des sciences et de la pensée etc.) Encore là, pour voir se confirmer la loi de l'histoire, que le mérite de la réussite revient aux œuvres et à l'action de changement et à l'œuvre qui garantie la durabilité de ses effets.

MORALE DE L'HISTOIRE ...

C'est toujours l'opprimé à qui revient le mérite de la relève; mais, celui qui œuvre avec conscience pour son propre changement et, qui veille à préserver la durabilité des effets de changement. Inversement, l'injustice est toujours la cause de la décadence des sociétés et des peuples et la fin des civilisations. Les Pharaons, les célèbres rois, etc. en sont les parfaits exemples.

Les séquelles de la domination à tous les niveaux marquent fortement la raison et la psychologie des sociétés musulmanes. Raison marquée par le sentiment de l'échec, de la domination et de l'exclusion, condamnée à penser dans une logique de victimisation, et à se défendre par la résistance et le repli. Les individus et les collectivités perdent conscience de leur responsabilité et perdent toute confiance dans leur capacité à changer leur sort.

La raison cède la place à l'excès d'émotivité neutralisant tout sens critique. Les séquelles de l'ignorance combinées au sentiment d'échec fragilisent davantage ces sociétés et les exposent à tous les dangers de la manipulation et les plongent dans des

À suivre... Page 17

Le monde musulman, détresses et espoirs

Suite de la page 16

cycles interminables de violence continue.

Très souvent, par raccourci, les confrontations prennent dans la perception des gens un caractère confessionnel, et deviennent des guerres de religions ou de rites. Elles prennent une autre tournure lorsque *confessionnalisées*; car l'escalade s'intensifie et charge ces conflits de passion et empêche tout discernement ou sens critique. Les positions sont alignées davantage vis-à-vis du groupe que du principe.

Ces sociétés souffrent d'un sentiment d'incapacité et d'échec que les expériences de domination et d'oppression à l'échelle mondiale et locale viennent continuellement entretenir, engendrant une perte de confiance et d'estime de soi collectives, qui ne font que renforcer l'aveuglement du à la dogmatisation du fait humain, à l'excès d'émotivité, à la colère et à la frustration et les enfoncer dans la radicalisation et les cycles interminables de violence.

Ce ressourcement nous indique quelques pistes, pour un possible renouveau.

Reprise de confiance en soi et réappropriation de l'estime de soi collectif, par la rupture avec le sentiment d'échec et d'incapacité qui hante les raisons. Croire en ses capacités de pouvoir changer son sort pour le mieux (individus et collectivités) est la condition première pour consolider sa force morale, récupérer son énergie positive et assainir sa raison des frustrations de l'incapacité et de l'échec.

La conscience de la responsabilité aussi bien individuelle que collective s'impose comme piste de renouveau. Celle-ci libère les bonnes énergies, développe le réflexe de rechercher la part de sa responsabilité, dans chaque situation, afin d'identifier les failles et les pistes de redressement et passer à l'action positive. À l'inverse, trouver refuge dans le blâme de l'autre et dans le transfert de responsabilité, neutralise la conscience de responsabilité et par conséquent condamne notre action et nous plonge dans la phobie de l'autre et dans le sentiment de victimes condamnées à pleurer notre sort;

Réhabiliter l'historicité et dédogmatiser l'action humaine; enlever le caractère sacré aux faits humains et éviter de les approcher d'une façon dogmatique, car aveuglante et neutralisant le sens critique.

Déplacer les faits se rapportant à l'Homme du domaine du sacré au domaine de l'histoire, pour les approcher en tant qu'actions humaines, avec leurs forces et leurs faiblesses et ainsi les soumettre au sens critique

et neutraliser les passions de confrontations dogmatiques aveuglantes;

DÉCONFESSIONNALISER LES CONFLITS.

Les conflits une fois mis dans une logique confessionnelle font des ravages très lourds de conséquence et minent toutes les forces de la société. Car ceci en rajoute de l'intensité et de l'étendue et accélère les escalades, alors que les replacer dans leurs vrais contextes à savoir des conflits d'intérêt, rend la vision plus claire et circonscrit le domaine de la confrontation.

Actuellement, la stratégie d'affaiblissement de ces sociétés que déploient les puissances pour reconfigurer le monde arabe et musulman en conformité avec les intérêts de domination, encourage cette tendance qui ne cesse de faire des ravages et de compromettre tout espoir de renouveau.

En Égypte, il y a danger que les effets du putsch génèrent une tendance vers la confrontation entre musulmans et chrétiens, ce qui certainement serait fatal pour tous. Ailleurs, au Liban, en Syrie et en Iraq, la guerre des rites entre chiites et sunnites semble s'installer aisément. Les sociétés musulmanes sont condamnées à pleurer leurs morts et leurs villes en ruine. Elles sont condamnées à diriger leur argent, non pas vers des actions constructives de développement et de progrès, mais bien pour reconstruire le détruit et entretenir les orphelins. Il est certain qu'une société de vestiges et d'orphelins ne peut engager son renouveau.

Approcher les phénomènes de la politique selon une logique de pouvoir, en tant que faits visant continuellement l'accès à la puissance et l'entretien des intérêts et des conditions du pouvoir. Et, approcher les relations selon la logique de conflits et d'alliances d'intérêts.

Ne pas trop s'attendre à ce que le pouvoir fasse bon ménage avec l'éthique, car le résultat serait toujours décevant. L'Histoire politique démontre que ceux qui prônent la vertu et l'éthique en politique, sont soit récupérés par la machine ou exclus (abattus très souvent).

La vertu et l'éthique doivent jaillir de leurs forteresses (les espaces de foi et du savoir), pour illuminer les sociétés et les accompagner dans leur combat pacifique pour la justice, l'équité, le progrès et la paix. Ces espaces que les hommes de foi, et de savoir incarnent sont appelés à exercer un contrepoids à la machine machiavélique du pouvoir, pour guider les sociétés dans leur expérience dans la voie de la justice, de la paix et du progrès et leur redonner espoir.

Il faut épargner ces espaces de foi et de savoir de la récupération politicienne et des effets ravageurs de la dogmatisation.

Prendre conscience de la loi de changement. C'est prendre conscience, que nul changement n'intervient sans une conscience de changement, une volonté ferme, une vision éclairée, une action continue de changement en amont et, une action en aval pour maintenir les effets du changement, garantir et entretenir la durabilité de ses effets. Ceci exige un effort continu en faveur de la raison, de la responsabilité, de l'action pacifi-

que, du progrès, de la justice, de l'équité et de la paix; car autant l'injustice est le début de la décadence, la justice est la clé du progrès. La responsabilité de la réflexion, de l'auto-critique et de l'action incombe aux individus et aux collectivités, en tout temps et lieux.

Atteindre la lumière au bout du tunnel, exige de garder espoir, de prendre conscience de ses forces et capacités, d'afficher une volonté ferme et d'agir dans la voie du changement positif.

LE PROJET DE LA CHARTE SUR LES VALEURS AU QUÉBEC, UN PROJET DIVISEUR ET EXCLUSIONNISTE

Le parti québécois(PQ) au pouvoir au Québec, n'ayant pas pu réaliser la moindre de ses promesses, impuissant à réaliser les rêves de ses fondateurs (Souveraineté, unicité de la langue française,...), incapable de résorber le déficit budgétaire ni à atténuer la dette, s'est retrouvé en chute libre dans les sondages.

Cependant, pour mobiliser une partie de la population et se payer une nouvelle virginité, ce parti, au pouvoir, confronté à une opposition forte qui peut le faire basculer, à tout moment, dans des élections anticipées, a quand même trouvé une parade. Il cherche à mobiliser une partie de la population, en ranimant le « projet des valeurs du Québec » qui vise, comme tout le monde l'a compris, essentiellement le port du voile islamique. Ce faisant, le PQ sait pertinemment qu'il va toucher la fibre sensible de pas mal de québécois et mettre de son côté, les nombreux islamophobes qui n'attendent que l'occasion propice pour exprimer leur haine.

DES CITOYENNES MODÈLES QUI DÉRANGENT

Plus le temps passe, plus les nostalgiques de l'extrême droite, des croisades et d'une colonisation dépassée, s'aperçoivent que ces femmes, de plus en plus nombreuses, qui portent le voile, sont très dangereuses. Oui, elles sont très dangereuses par leur gentillesse, leurs compétences au travail, leur respect de la famille, leur réussite scolaire, leur éducation et tout le cœur qu'elles mettent à élever leurs enfants. De plus, conscientes de leurs droits et obligations, ce sont des citoyennes modèles.

Certains essayeront de se consoler en

disant « Elles ne sont pas comme nous! », c'est sûr car elles ne se saouleront pas la gueule et elles ne pratiquent pas la liberté sexuelle, etc. Mais c'est leur choix et personne, ni leur père, ni leur frère, ni leur conjoint et, encore moins, un quelconque imam ne leur a imposé ces choix personnels.

UN GRAND TEST POUR LES QUÉBÉCOIS FIERS DE LEUR RÉGION ET DE LEUR HISTOIRE

Aujourd'hui, les québécois, fiers de leur région et de leur histoire, passent un grand test : eux, qui sont fiers de leur degré d'ouverture et de leur tolérance, sont confrontés à la réalité du terrain : comment peut-on être tolérant et ouvert quand on rejette l'autre parce qu'il est différent ou que sa tête ne nous revient pas.

C'est beau et facile de se croire tolérant et ouvert mais il faut être capable d'assumer ces qualités quand l'occasion se présente.

J'invite les vrais québécois, issus d'un peuple fier et combattif, à défendre la fierté de leur peuple et éviter de tomber dans le piège de la haine et de la discrimination.

C'est un projet diviseur car il va forcer les musulmans à réagir et ils ne peuvent pas ne pas le faire et on sera de nouveaux arrosés, via les médias, des traditionnels « eux » et « nous ». Comme, pour la campagne des « Accommodements raisonnables », le Québec est encore une fois en train de se tirer une balle sur les pieds.

*Par Radouane Bnou-nouçair,
Ingénieur de formation, Écrivain-journaliste*

Syrie : Faut-il punir Bachar El Assad ?

Ils devaient faire la lumière sur d'éventuelles attaques chimiques à Damas, les experts de l'ONU ont plié bagages, et ont quitté la Syrie pour rejoindre le Liban voisin avec eux des échantillons prélevés sur les victimes qui seront analysés.



Par Mustapha Bouhaddar

Sans attendre les conclusions de leur enquête, Les États-Unis ont pointé une nouvelle fois le régime syrien. Damas doit s'attendre désormais à des frappes à tout instant. On sait qu'il s'agira d'une action militaire limitée.

Quelle forme pourrait-elle prendre ?

Vendredi 30 août, Barack Obama a rencontré son conseil restreint de sécurité et un seul sujet : La Syrie. Dans la soirée le président américain a téléphoné à François Hollande. Selon un communiqué de l'Élysée, les deux chefs de d'État ont confirmé que la communauté internationale ne peut tolérer l'usage d'armes chimiques. Et qu'elle doit en tenir responsable le régime syrien, et envoyer un message fort pour en dénoncer l'usage. En clair, des frappes sur la Syrie vont plus que probablement avoir lieu.

Avec le départ des inspecteurs de l'ONU samedi 31 août, la fenêtre de tir s'ouvre, les États-Unis, si le président le décide, vont pouvoir lancer l'opération. Une opération qui selon la plupart des experts devrait être courte. Il n'est pas question d'envoyer des troupes au sol.

Le responsable des affaires étrangères, Michael O'Hanlon a dit à la presse qu'il y aura seulement quelques dizaines de missiles de longue portée ; un jour ou deux sont probablement suffisants pour dissuader le régime de Bachar d'utiliser de nouveau les armes de destruction massive. Et il espère que les pays comme l'Iran et la Corée du Nord comprennent que la ligne rouge sur le nucléaire pour le président Obama est sérieuse.

Les cibles choisies pourraient être avant tout symboliques selon les experts. Des bâtiments gouvernementaux, des bases de l'armée, et peut-être même des emplacements de stock d'armes chimiques. La Grande Bretagne ne participant pas à l'opération, Washington aura comme seul vrai allié : Paris. Christopher Harmer, membre de l'institut d'étude de la guerre à Washington, a déclaré que les armées américaines et françaises vont se partager les cibles. Il a rajouté que la flotte française attaquera la flotte syrienne, et la flotte américaine visera les cibles terrestres avec des missiles longue portée.

USA : Action unilatérale ?

Washington et Paris l'ont répété à différentes reprises : l'objectif est de punir le gouvernement syrien, mais en aucun cas, il n'est question de renverser le régime, ni même le président Bachar El Assad.

La Grande Bretagne et l'Allemagne entre autres ne participent pas à l'opération, mais John Kerry a annoncé que d'autres pays seraient aux côtés des États-Unis, notamment la Turquie, l'Australie, et la ligue arabe. Il faut savoir que la participation des pays de la ligue arabe n'est pas si claire que ça. En effet, Kerry s'est peut-être avancé un petit peu rapidement. Il est vrai que les pays de la Ligue Arabe ont condamné le régime syrien, ils ont dit que le massacre chimique était de sa responsabilité, mais ils ne se sont absolument pas engagés militairement, et ils n'ont pas annoncé officiellement qu'ils étaient pour une intervention militaire.

Il faut savoir que la ligue arabe c'est 21 pays allant du Maroc à la Somalie, et pour le moment ils sont divisés. Pour faire simple, disons que ceux qui sont favorables à l'intervention militaire, ce sont essentiellement les monarchies du Golf. Notamment le Qatar et l'Arabie Saoudite qui sont un soutien très fort de l'opposition syrienne. Ils ont aussi participé jadis à des opérations militaires en Libye. Face à eux, il y a d'autres pays comme l'Égypte, l'Irak, Le Liban ou encore d'autres états qui sont à priori contre une intervention militaire. Le reste des pays est absolument partagé. Tout ça va être discuté, car les divisions de la ligue arabe reflètent les divisions de l'opinion publique arabe qui voudrait à la fois que la guerre civile s'arrête en

Syrie, et en même temps ne soutient pas une intervention militaire dirigée par les Etats-Unis. Les ministres des affaires étrangères de la ligue arabe se réuniront au Caire au moment où j'écris cet article : le 1er août.

Une chose est sûre, il est difficile d'imaginer qu'il y aura des frappes militaires au moment où se réunit la ligue arabe au Caire. En outre, les Américains cherchent une coalition la plus large possible. S'il y a une attaque après cette réunion ça sera quinze jours après, lorsque les inspecteurs de l'ONU rendront leurs rapports, et ça serait un signe donné pour les Américains qu'ils veulent finalement avoir le maximum de légitimités pour agir.

Le président russe Vladimir Poutine allié de la Syrie demande à voir les preuves que détiendrait Washington. En attendant, il estime que les accusations de l'attaque du gaz menée par le régime de Damas sont d'une absurdité totale. Poutine a déclaré à la presse : « Pour ce qui est de la position de notre collègue allié américain qui insiste sur le fait que le gouvernement syrien a utilisé des armes de destruction massive, les armes chimiques en l'occurrence, et qui disent qu'ils ont des preuves, qu'ils les montrent aux inspecteurs des Nations unies et au conseil de sécurité. Les preuves doivent être présentées, si elles ne sont pas présentées, alors il n'y a aucune preuve. »

France : Avis partagés...

En France les avis sont partagés sur la question de l'intervention de l'armée française en Syrie. Certains pensent que cette fameuse « ligne rouge », du président américain Obama est franchie depuis déjà longtemps, de part et d'autre par les parties opposées en Syrie.

Tout ça n'aboutira certainement pas à une intervention armée américaine et quelques pays membres de l'OTAN. Malgré cette préparation insistante des opinions publiques, rares ceux qui croient à ce nouvel engagement en Syrie.

Il est possible que je manque d'objectivité, car je n'ai effectivement jamais cru à cette intervention de l'OTAN en Syrie et ceci depuis le début de l'insurrection anti-Assad.

En France notamment, plus on en parle, moins on en fait. En effet, Fa-

bius, Hollande et même Ayrault, parlent beaucoup trop de l'éventualité de cette intervention en Syrie, pour être crédibles quant à leur réelle détermination. À l'inverse des interventions en Libye et au Mali, qui ont été menées assez rapidement, sans avoir vu de débats ou discours posés préalablement.

D'autres déclarent haut et fort, qu'il n'y a aucun intérêt fondamental de la Nation pour se préoccuper de la Syrie. La France n'a donc aucune légitimité à déclarer la guerre à la Syrie et le Président de la République ne devrait pas pouvoir engager les forces françaises dans une telle opération militaire sans l'aval explicite du peuple.

« La démocratie en France a un fonctionnement curieux, car une poignée de politiques ayant une légitimité temporaire peuvent engager l'avenir de notre pays et celui de ses citoyens.

Il serait temps de changer le système, car les aventures militaires de notre pays qui n'arrive même pas à disposer de l'argent pour payer ses frais de fonctionnement fin septembre cela suffit. Si François Hollande veut faire la guerre en Syrie, il n'a qu'à y aller lui-même avec ses copains parlementaires.... » a déclaré un politicien de l'opposition à la presse.

Israël promet de ne pas se laisser faire...

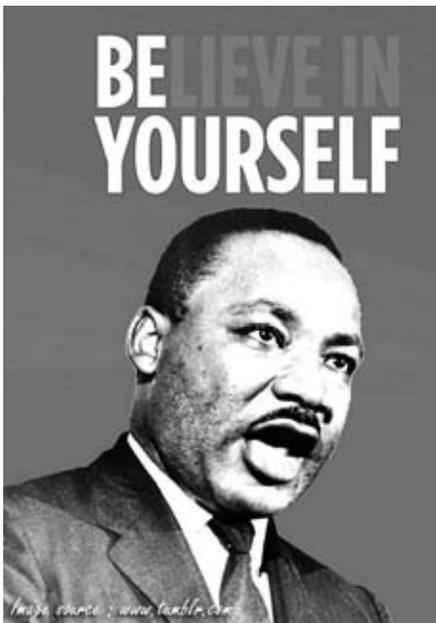
À l'étranger, Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a promis une riposte « violente » si Damas attaquait le territoire israélien, alors que les États-Unis et plusieurs capitales européennes envisagent une intervention en Syrie. « Nous ne sommes pas parties prenantes dans la guerre civile en Syrie, mais si nous détectons une tentative de nous faire du mal, nous réagirons, et riposterons violemment », a-t-il affirmé.

En tout cas pour l'instant François Hollande maintient sa position, à savoir que La France est prête à punir ceux qui ont pris la décision infâme de gazer des innocents en Syrie.

Comme l'a dit un sage : « La politique est une guerre sans effusion de sang et la guerre une politique sanglante. »

Hommage à Martin Luther King

Il y a 50 ans, un homme a fait un rêve : voir les blancs et les noirs, la main dans la main. Mais il a été lâchement assassiné.



Le discours de Martin Luther King me fait vibrer, chaque fois que j'ai l'occasion de l'entendre à la radio ou ailleurs. Il y a une telle profondeur dans sa voix et ses paroles, parce qu'il est sincère et a foi en son idéologie. C'est grâce à des personnes comme lui que les choses évoluent, son action a lancé les premiers pas pour l'abolition des inégalités entre les blancs et les autres personnes quelque soit la couleur de leurs peaux.

Rendre hommage à Martin Luther King, c'est rendre hommage à tous ces anonymes qui continuent à lutter dans l'ombre, à ces oubliés qui sont devenus les premiers noirs à accéder à quelque chose auparavant réservé aux blancs : dans le sport, les universités, les cabinets d'avocats, à la télévision, et la médecine entre autres. Il y a Frantz Fanon, et bien sûr Aimé Césaire, Malcolm X, Angela Davis, Nelson Mandela, et Tommie Smith. La liste s'allonge au fil du temps.

Ce samedi 31 août, l'après-midi, au pied des marches du Lincoln Memorial, Cleveland Sparrow, Gerald Schwinn et Glenn Gurley écoutent les orateurs rendre hommage à Martin Luther King Junior et au rêve qu'il avait, quarante ans plus tôt, lancé à ce même endroit à la face du monde. La foule n'est pas très dense, et très diverse. Des militants noirs, des féministes, des homosexuels, des Arabo-Américains, et des touristes. « Nous sommes là pour célébrer l'un des plus grands jours de l'histoire américaine. » a dit au micro Martin Luther King III, 45 ans, le fils du pasteur noir assassiné.

Certes, depuis le discours de Martin Luther King de 1963, le niveau social des Noirs s'est grandement amélioré.

Mais pas tellement plus vite que le reste de la population. L'écart se maintient. Ainsi, si le salaire moyen des Noirs est passé de 20 000 dollars à 30 000 dollars par an (en dollars de 2001, ajustés de l'inflation), celui des Blancs est passé de 33 000 à 44 000 dollars. De même, le nombre des Noirs ayant fait quatre ans d'études supérieures est passé de 5 à 15 % des plus de 25 ans, mais celui des Blancs éduqués est passé de 10 à 27 %.

Le président Obama a profité aussi de cette occasion pour rendre hommage au pasteur. Mais il n'a fait à ce jour aucun geste ni pour la paix ni pour son propre pays. Il n'aura pas marqué l'Amérique par sa gouvernance plutôt médiocre et sans saveur jusqu'à ce jour. Donner des leçons comme tous

bons américains bons teins, il sait le faire, quitte à presque se fâcher avec certains pays alliés. Son positionnement par rapport à l'affaire de l'espionnage par la NSA nous démontre que mis à part sa couleur de peau, il essaye d'être aussi bon teint dans les coups tordus de la NSA et la CIA. Sous Obama, il y a eu plus d'attaque de drones que sous Bush. Cela laisse pantois quand on sait qu'il avait donné le signal du retour des troupes d'Afghanistan et d'Irak. Je n'ose pas imaginer ce qu'il aurait fait, s'il a été élu au début de la guerre en Irak.

Obama : un président qui a fait naître beaucoup d'espoir, et au final il se révèle être un piètre dirigeant.

Malcolm X avait raison quand il a dit dans un de ses discours : « Quand

vous avez des hommes du Klan qui frappent des femmes noires devant les caméras, tandis qu'un pauvre con de noir regarde sans rien faire sous prétexte qu'il est non-violent. Nous, nous n'acceptons pas ce genre de choses. »

Cinquante ans, jour pour jour, après le Discours mémorable de Martin Luther King est-il encore possible d'avoir un rêve ? Le monde a-t-il encore des visionnaires ? Ou vivons-nous simplement dans l'acceptation de la routine le plus souvent nimbée d'un nombrilisme ahurissant quand on peut manger à sa faim et boire quand on a soif !

Par Mustapha Bouhaddar

Viande Halal

A 30 minutes de Montréal

Prix abordables!
Téléphonez au
(450) 588-3439

Vous pouvez Aussi accomplir le rituel de l'abattage par vous-même

ABATTOIR ZAMPINI INC.

Armando Zampini, Propriétaire
Chèvres - Moutons - Veaux - Lapins - Viande Chevaline - Canards

1425, L'Achigan Nord, L'Épiphanie
Autoroute 40 Est, (Sortie 106) puis tourner à gauche

Huntington-Canada

Le maire de la ville de Huntington, située à 90 km au sud ouest de Montréal, Monsieur Stéphane Gendron a menacé de démissionner de son poste en cas d'un nouvel refus des conseillers municipaux de soutenir son projet de construction d'un cimetière pour musulmans et d'une mosquée.

Marseille

Un mort arabe est toujours un mort suspect.

Italie

Il appartient aux pays d'origine des immigrés hébergés par l'Italie et qui se trouvent actuellement en détention dans les prisons italiennes pour des délits d'ordre pénal, de s'acquitter en faveur de l'Italie des dépenses engagées pour leur séjour carcéral.

Initiative

« La lecture pour tous », milite pour un Maroc qui lit. Au sein du secteur de l'éducation au Maroc, l'analphabétisme demeure la grande faiblesse. Le but recherché de tout cela est d'inciter les Marocains à lire, à booster leurs bagages cognitifs

Accidents de la route au Ma-

roc (remise en question)

Les routes au Maroc sont très meurtrières pendant le mois d'août, ajoutons à cela des handicapés à vie et des personnes grièvement blessées. Le code de la route mis en vigueur est-il respecté? Réponse, en général, NON. L'excès de vitesse, l'alcool au volant, la fatigue, la mauvaise conduite, le vieillissement des véhicules, mauvais entretien, le cellulaire, ceinture ou casque de sécurité non portés sont les principales causes de ces accidents.

Pour remédier à ce fléau, une priorité s'impose : le changement des comportements de conducteurs et piétons. Il faut partager la route, et sensibiliser les jeunes conducteurs à respecter ce qui devrait être respecté, et des sanctions sévères doivent être prises à l'encontre des personnes qui mettent en danger la vie des innocents.

Enlèvement

Une mère de Kénitra sans nouvelle de son enfant. Un jeune garçon de 13 ans Hossam El Rioui avait enlevé par des individus non identifiés jusqu'à aujourd'hui. Selon le quotidien Al Akhbar qui a livré cette information, la mère de Hossam a expliqué sa gran-

de crainte pour la vie de son fils kidnappé, à cause des signes qu'il aurait aux yeux indiquant qu'il est « zouhri ». Le sang des enfants dits zouhri qui portent ce genre de signes aux yeux ou sur leurs paumes de mains, par des charlatans ou pilleurs de trésors, comme offrande suprême très appréciée par des djins (diables) de ses trésors enfouis. Nombreux crimes sont alors, suivant cette légende, commis au Maroc, sur des enfants qu'on saigne soit disant contenter des diables, qui en échange, sortent des trésors cachés depuis des siècles sous leurs gardes et les offrent aux charlatans.

Justice au Maroc

De lourdes peines contre des magistrats. Les sanctions du Conseil supérieur de la Magistrature sont tombées entre autres des mesures punitives à l'égard de magistrats ayant été pris dans des affaires douteuses, manquements professionnels et de comportement. Il s'agit principalement dans des affaires de corruption. Dans tous les cas, des sanctions allant de la révocation à l'ajournement de promotion concernant pas moins de 21 magistrats, 4 d'entre eux sont remerciés, et 9 autres suspendus de leurs fonctions jusqu'à nouvel ordre. Quel-

ques juges ont mis à la retraite et d'autres ont écopé d'un avertissement.

Ouverture à Rabat de la 1ère réunion des ambassadeurs de SM le Roi dans le monde

Rabat, 30 août 2013 (MAP) - La 1ère réunion des ambassadeurs de SM le Roi dans le monde s'est ouverte, vendredi au siège du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, à Rabat, avec la participation de plusieurs membres du gouvernement et experts dans les domaines économique et culturel.

La séance d'ouverture de cette réunion de trois jours est marquée par un message de SM le Roi Mohammed VI, dont lecture a été donnée par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Sâad Dine El Otmani.

Tenue sous la présidence du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, la réunion a pour objectif de discuter des grandes lignes de la diplomatie marocaine.

Infos recueillies et compilées par Ahmed Mendili

Abdelkrim Belguendouz : la Gouvernance Migratoire au Maroc CCME en débat : 2008 - 2013



le progrès escompté.

Lors de la cérémonie de remise des décorations royales, le 21 août dernier, Abdelkrim Belguendouz a présenté, à Sa Majesté le roi Mohammed VI (Photo ci-contre), son dernier ouvrage intitulé « La Gouvernance Migratoire au Maroc ».

Ce livre est le produit d'une analyse minutieuse, émanant d'un spécialiste de l'immigration, révélant les politiques migratoires du Maroc depuis quelques décennies. L'œuvre apporte un éclaircissement sur les actions menées par le Conseil de la communauté marocaine établie à l'étranger et celles du Gouvernement par rapport aux Directives préconisées dans la Constitution marocaine.

Cette nouvelle publication relance le débat public sur la gouvernance migratoire du Maroc, sujet dont la gestion actuelle reste très approximative. L'ouvrage a pour objectif de penser autrement et concevoir une autre analyse dans le traitement des dos-

siers migratoires. Une nouvelle approche, globale et homogène, est nécessaire de sorte que la question « MRE » entre de plein droit dans les politiques publiques en adéquation avec les ordonnances de Sa Majesté. L'établissement, de réformes équitables, est nécessaire pour octroyer une véritable citoyenneté aux Marocains résidant à l'étranger.

Abdelkrim Belguendouz annonce déjà la couleur : « Tout progrès à travers le monde et notamment au Maroc dans l'élargissement des bonnes pratiques dans le domaine des politiques migratoires et l'inscription de celle-ci dans la planification du développement national avec ses aspects pluridimensionnels, y compris politiques et démocratiques ne peut que contribuer à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration au niveau global ».

Source: WakeUp

La rentrée s'annonce riche en événements. Désormais, les grands dossiers, dont l'avenir du pays dépend, seront gérés par des spécialistes compétents en la matière en lieu de personnes inaptes et converties

en fonctionnaires.

C'est le constat du dernier Discours royal mettant en évidence les dysfonctionnements du système éducatif au Maroc et mettant en cause une certaine gouvernance en inadéquation avec la réalité du terrain et avec

La Botola (championnat) au Maroc est-elle vraiment Pro ?

Le passage du Maroc au professionnalisme, sous la pression de la FIFA, a débuté officiellement en 2012 mais qu'en est-il sur la réalité du terrain ?



Par Radouane Bnou-nouçair

Rappelons tout d'abord que le passage au professionnalisme est une exigence de la FIFA et non un progrès initié par la FRMF. En effet, si le championnat marocain n'était pas professionnel, il serait classé comme étant amateur. Ce qui aurait, au moins deux grosses conséquences.

La première, c'est que nos clubs ne seraient plus habilités à participer aux compétitions continentales avec tous les effets pécuniaires négatifs qui l'accompagneront.

La seconde serait que les joueurs seraient libres de partir à l'étranger quand ils le souhaitent indépendamment de l'existence de contrats.

◆ Des clubs homologués sans respect du cahier des charges

Une des premières mesures prises par le ministère des sports a été d'imposer un cahier de charges aux clubs sollicitant d'évoluer avec l'élite.

Pourtant, malgré la complexité et la lourdeur de ce cahier des charges, la fédération a préféré homologuer tous les clubs de première division.

Quand on regarde de près les conditions du cahier des charges, il est quasi évident que, moins d'une dizaine de clubs au pays peuvent concrètement répondre aux exigences de ce passage vers le professionnalisme

◆ Un professionnalisme de façade pour gagner du temps !

Il est évident que la commission d'évaluation s'est montrée plus que clémente avec certains clubs qui, en

plus, ont bénéficié du soutien de certains sponsors locaux, convaincus parfois par amitié ou sympathie ou encore poussés par les autorités et autres élus locaux.

Car on ne voit pas comment certains clubs évoluant dans de petites villes sans véritables moyens pourraient disposer de 16 joueurs pro parmi 26 (imaginez l'impact de la masse salariale sur les résultats financiers), engager 7 équipes de jeunes (où sont les formateurs ? les terrains d'entraînement ?... ou encore d'une équipe féminine, ... On croit rêver !

◆ Les inévitables préalables : le contrôle, le suivi et les sanctions

Le football national s'est forgé avec le temps un solide statut d'amateur qui ne peut s'estomper que par la mise en place de préalables inévitables :

-- Le premier, c'est d'éloigner par des mesures dissuasives tous ces opportunistes qui rodent autour du football et qui en ont fait une sorte de vache à lait ; Il faut veiller à l'application stricte et rigoureuse des règlements ;

-- Le second consiste à entretenir une mentalité de pro en luttant contre toute forme d'amateurisme ; mettre en place une direction technique compétente et stable qui planifie la formation, le recrutement et les transferts de joueurs, toutes catégories confondues ;

-- La pérennisation des ressources financières (recettes de sponsoring mutualisés par la FRMF, soutien financier des collectivités locales, assainir la billetterie, gérer les transferts dans la transparence, suivi rigoureux des dépenses, etc.) ;

-- Prévoir et organiser les modalités de rétrogradations pour les équipes qui n'arrivent pas à respecter les clauses du cahier des charges ;

◆ Rappels des principaux critères du cahier des charges

Critères sportifs:

- 26 joueurs seniors au plus dont au moins 16 joueurs professionnels de nationalité marocaine, au plus 5 joueurs professionnels étrangers et au plus 5 joueurs recrutés à titre de prêt.

- Engager 7 équipes de jeunes dans les compétitions organisées par la FRMF ou les ligues régionales

(moins de 21/20, 19, 18, 17, 16, 15 et 14 ans).

- Disposer d'une école de football réservée aux 6-12 ans.

- Disposer d'une équipe féminine seniors ainsi que d'une équipe féminine de moins de 19 ans.

Critères infrastructures:

- Le club doit disposer d'un stade de 60.000 places assises au moins pour les clubs.

- Pour les matches en nocturne, le stade doit être équipé d'installations d'éclairage conformes aux normes fixées par la FRMF et/ou la CAF.

- Les installations d'entraînement doivent disposer au minimum d'un terrain d'entraînement engazonné (en gazon naturel ou artificiel agréé par la FIFA) réservé à l'équipe première et d'un terrain d'entraînement engazonné (en gazon naturel ou artificiel agréé par la FIFA) réservé aux équipes et compétitions de jeunes.

Critères administratifs:

- Le club doit disposer de locaux à usage de bureaux équipés des infrastructures techniques indispensables et d'un responsable administratif.

- Le club doit avoir nommé un entraîneur en chef de l'équipe première, d'un entraîneur responsable de l'équipe de jeunes joueurs, d'un responsable de la sécurité et d'un staff médical.

- La comptabilité du club doit être régulièrement tenue sur la base du plan comptable dont le modèle annexé au cahier de charges par une personne qui peut être soit membre de l'administration du club, soit prestataire du club dans le cadre d'un contrat écrit.

Critères juridiques:

- Le club doit cacheter et signer une déclaration standard juridiquement valide confirmant qu'il s'engage à respecter le calendrier des compétitions établi par la FRMF, à participer en cas de participation à une compétition internationale officielle aux rencontres aux dates fixées par la FRMF qui peut avancer ou décaler de trois jours leur match de championnat national par rapport à leur match international et qu'il reconnaît que la date du match internationale de tout club engagé en compétition régionale, continentale ou arabe est fixée par la Ligue Nationale de Football Professionnel (LNFP) ou à défaut par la FRMF conformément aux dates proposées par la CAF, l'UNAF ou l'UAF.

Critères financiers:

- Le club, quelque soit sa nature juridique, devra établir au plus tard le 31 octobre de chaque année ses états financiers annuels (bilan, compte de résultat et des notes annexes auditées par des commissaires aux comptes indépendants conformément à la législation et au plan comptable en vigueur).

- Le club devra apporter la preuve au 30 juin précédant son éventuelle intégration au championnat professionnel qu'il dispose hors subventions et redistribution des droits TV effectuées par la FRMF des ressources financières nécessaires à la gestion de tout club appartenant à la division du championnat professionnel. Ce montant est annuellement fixé pour les clubs de première division un minimum de 9 millions de dirhams Pour les clubs de LNFP 2, un minimum de 3 millions de dirhams.



VANIER

CÉGEP/ COLLEGE
The Language School



COURS EN ANGLAIS, EN FRANÇAIS, OU EN ARABE À L'ÉCOLE DE LANGUES DU CÉGEP VANIER

COMMUNICATION EN ANGLAIS

Communication orale ou écrite
Atelier de prononciation
Anglais des affaires

COMMUNICATION EN FRANÇAIS

Communication orale ou écrite
Français des affaires

PROGRAMMES POUR ADOLESCENTS

Cours de samedi en anglais ou en français pour les jeunes de 14 à 17 ans

COURS D'INTRODUCTION EN ARABE

Cours de soirée

COURS EN ANGLAIS INTENSIF

Plusieurs dates sont disponible

821, avenue Ste-Croix
Montréal, QC, H4L 3X9
T 514.744.7897
languageschool@vaniercollege.qc.ca
www.vaniercollege.qc.ca/ls

Inscription sur internet :
www.vaniercollege.qc.ca/ls
ou en personne, dans la salle B-228

Ouvert
7/7
de 9h à 18h

ABATTOIR EMIN

RICE FARM, KAHNAWAKE

HALAL FRESH MEAT

Notre devise : *Qualité - Prix - Satisfaction Totale*



مرحبا بجميع الجاليات



- Nous exécutons l'abattage halal
- Notre abattoir répond à toutes les exigences demandées, et nos prix sont très compétitifs
- Reserver votre mouton de Aid Al Adha

Tél.:
(450) 638 4385
(514) 830 6867

Publicité...

Les Bonnes Adresses



Ordi-Laval

402, Boulevard Cartier Ouest - Laval (Québec) - H7N 2K7
Tél : 450 933 5644 Fax : 450 933 5644
Site Web : www.ordi-laval.ca e-mail : info@ordi-laval.ca

Vente et réparation d'ordinateurs
Pièces-Accessoires
Consommable
Réseau
Service à domicile



Publicité



Conception de sites web

Graphisme et ergonomie, référencement et hébergement



Graphisme et supports de communication



Plus de 30 ans à votre service. Merci!

Prix imbattables vers:
Casablanca, Alger,
Oran, Tunis, Beyrouth,
Abidjan, Dakar,
Nouakchott, Libreville !

1118, Ste-Catherine O. Bureau 505 (Métro Peel)
Téléphone: (514) 878-9547
Sans frais: 1-877-353-6888



PARTEZ EN CONFIANCE

<http://www.terratours.ca/>



SAFA VOYAGES
Titulaire d'un permis du Québec

Toutes destinations. Réservations garanties.
Services de voyages. Services touristiques.

Meilleurs tarifs pour le Moyen-Orient,
le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.
**Réservez dès maintenant
pour l'été 2014**

اختصاصي في أسفار العمرة والحج

TOUTES SORTES DE VISAS POUR
L'ARABIE SAOUDITE

1400, Sauvé-Ouest, suite 245, Montréal (Qc) H4N 1C5
Tél.: (514) 332-0137 ou 1-877-323-4616
Fax: (514) 332-8299
info@safatravel.com <http://www.safatravel.com>

Équilibre - Confiance en soi - Concentration - Souplesse - Auto-défense - Condition Physique - Estime de soi



**ÉCOLE DES CHAMPIONS
OLYMPIQUES DE
TAEKWONDO**

depuis l'an 2000

514-721-8173
1 cours d'essai gratuit

6400, 16^{ème} Avenue - Gymnase du Cégep de Rosemont / www.Ecotaeqwondo.com



CPA EXPERTS
EXPERIENCE QUI COMPTE | EXPERIENCE THAT COUNT

Hafid El-Idrissi
Expert Comptable, CGA.

Cabinet d'expertise comptable; Consultation en gestion, Évaluation d'entreprises
Financement d'entreprises, Fiscalité, Plan d'affaires et Services professionnelles comptables

Tél.: 514.490.0707 Téléc.: 514.948.0707 Courriel : helidrissi@cpaexperts.ca
Cell.: 514.691.8778 www.cpaexperts.ca

CPA Experts, inc. 7000, Ave du parc, Bur. 306, Montréal, Québec, H3N1X1



Clinique Médicale Alpha Medic Centre-ville

Ouvert 7 jours / semaine



**Dr. Raymond
Rezaie**

*Circoncision de bébés
jusqu'à 6 mois*

ختانة الأطفال
حتى عمر 6 أشهر

Médecins de Famille

Dr. RAYMOND REZAIE
(Sans rendez-vous)
Dr. KIMLAY POU-YOUTHUAN
Dr. ASTGHIK VARTANIAN
Dr. JOHN KATSOUNAKIS
Dr. HANY KAMEL
Dr. NAVEEN GARG
Dr. VAN TINH DUONG
Dr. DAVID PATTERSON
Dr. ZIAD SUBAI
Dr. FARIDA TURQUI

Autres Services

Vaccination voyage pour Al Hajj
et toutes autres destinations.
Prélèvement du sang à la clinique,
et résultat en 24 heures

Médecins Spécialistes

OPHTALMOLOGISTE: Dr. Samir Antaki
MÉDECINE INTERNE: Dr. Elstein
(Diabète et maladies métaboliques)
MÉDECINE INTERNE : Dr. Henri Liu
UROLOGUE : Dr. Jean-Louis Bourque
ALLERGIE : Dr. Phil Gold
CARDIOLOGUE: Dr. Abed G Kahwati
GYNÉCOLOGUE: Dr. Michael Ah-Sue
ORTHOPÉDIE: Dr. Faramarz Dehnade
ONCOLOGIE: Dr. George Wakil
ORL: Dr. Samir Abboud
GASTROENTÉROLOGUE: Dr. Joseph Loutfi
CHIRURGIE GÉNÉRALE: Dr. Theodore Kass
CIRCONCISION: Dr. Raymond Rezaie
PSYCHOLOGUE: Dr. Mahnaz Kazemi
ACUPUNCTEUR ET LASER: Dr. Bahman Fashipour
ACUPUNCTEUR : Dr. Liu Chen Kiow
PODOLOGUE : Ata Ansari
NUTRITIONNISTE: Ayla Coussa

1253, rue Guy, Montréal, QC. H3H 2K8 (Métro Guy-concordia)

Tél.: 514-933-8383 - Fax: 514-933-8303

www.circonsionmontreal.com - www.alphamedic.ca